

Ille-et-Vilaine, Melesse, Le Champ Courtin

Un secteur artisanal du second âge du fer

sous la direction de

Anne-Louise Hamon



Inrap Grand Ouest
décembre 2019



Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Rapport d'opération
Diagnostic archéologique

Code INSEE
35173

Arrêté de prescription
2019 - 274 (projet global) - 2013 - 341 (tranche 1)

Système d'information
—

Code Inrap
D130691

Ille-et-Vilaine, Melesse, Le Champ Courtin

Un secteur artisanal du second âge du fer

sous la direction de

Anne-Louise Hamon

avec la collaboration de

Eddy Roy

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

décembre 2019

« Le Rapport d'Opération (RO) constitue un document administratif communicable au public dès sa remise au service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée, relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, il pourra être consulté ; les agents des Services Régionaux de l'Archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de la propriété littéraire et artistique possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction de texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à de fins commerciales les documents communiqués (Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, art. 10). Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal. »

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
11	Notice scientifique
11	État du site
12	Localisation de l'opération
14	Arrêté de prescription
19	Projet scientifique d'intervention
21	Arrêté de désignation

Résultats

25	1. Cadre de l'intervention
25	1.1 La prescription du diagnostic
25	1.2 Le contexte archéologique local
27	1.3 Le contexte environnemental
27	1.3.1 Topographie, hydrographie
27	1.3.2 Géologie, sédimentologie
29	1.3.3 Couverture végétale, configuration du terrain
29	1.4 Mise en place et réalisation de l'intervention
29	1.4.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité
30	1.4.2 Collaboration technique
30	1.4.3 Mode opératoire
31	1.4.4 la postfouille
32	2. Résultats
34	2.1 Un secteur artisanal du second âge du fer sur le quart sud-est du projet
34	2.1.1 Description des vestiges
34	2.1.1.1 Les fosses
38	2.1.1.2 Les fossés

40	2.2	Quelques indices d'occupation ténue au nord du projet
42	2.3	Le parcellaire moderne
44	2.4	Le mobilier (E Roy)
52	3.	Synthèse et conclusion
53	4.	Bibliographie

Inventaires techniques

57	1.	Inventaire des faits archéologiques
63	2.	Inventaire des tranchées
64	3.	Inventaire du mobilier archéologique
65	4.	Inventaire des photographies
65	5.	Inventaire des minutes de terrain
66	6.	Liste des figures



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**



Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Melesse

Adresse ou lieu-dit
Le Champ Courtin

Codes

code INSEE
35173

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système Lambert 93

x : 350850
y : 6801206
z : 85 - 99 m NGF

Références cadastrales

Commune
Melesse

Année
2019

section(s)
A

parcelle(s)
341, 342, 343, 1108, 2383, 2385

Propriétaire du terrain

Acquis par l'aménageur

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

—

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2019-274 (projet global)
2013-341 (tranche 1)

Numéro de l'opération
D130691

Numéro de l'arrêté de désignation
2019-302

Nature de l'aménagement

Équipements sportifs, collège

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Commune de Melesse
20, rue de Rennes
35520 Melesse

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Anne-Louise Hamon, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

14 au 25 octobre 2019

Surface prescrite et sondée

Emprise maximale prescrite
60 788 m²

Surface sondée
6781 m² soit 11,34 % de la surface accessible et 11,15 % de la surface du projet

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Épipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Époque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Époque contemporaine**
- Ère industrielle

Sujets et thèmes

- Édifice public
- Édifice religieux
- Édifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Macro-restes
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Terre cuite architecturale

Études annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Carpologie
- Anthracologie
- Pétrographie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Pailler, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Menez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Pailler, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant DDAST	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audéout, Inrap	Conseillère sécurité prévention	Mise en place et suivi de l'opération
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Recherche documentaire

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire, Catz (50)	Entreprise de travaux publics	Fourniture d'une base-vie mobile
Entreprise Charier, Rennes (35)	Entreprise de travaux publics	Ouverture des tranchées de sondage
Entreprise Jan, Cherruex (35)	Entreprise de travaux public	Ouverture des tranchées de sondage

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
David Gache, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Fouille, relevés et enregistrement
Vincent Pommier Inrap	Topographe	Levé topographique

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Louise Hamon, Inrap	Responsable de recherche archéologique	Rédaction du rapport, DAO, SIG
Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Céramologue	Étude céramologique
David Gache, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Lavage du mobilier archéologique
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collection	Conditionnement et dépôt des collections
Stéphane Jean, Inrap	Dessinateur-infographe	PAO
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Réalisation du plan topographique
Eddy Roy, Inrap	Archéologue, céramologue	Étude céramologique

Notice scientifique

Un secteur artisanal rattachable aux deux derniers siècles précédant notre ère a été localisé sur environ un hectare, sur la partie sud-est du projet d'aménagement du Champ Courtin, à Melesse (35).

De larges fosses polylobées la caractérisent principalement, accompagnés de séries de trous de poteaux marquant l'empreinte de bâtiments dont aucun plan n'a pu être restitué. Le tout s'insère dans un parcellaire fossoyé aux orientations nord-nord-est/sud-sud-ouest et ouest-nord-ouest/est-sud-est, retrouvé sur toute la surface de l'emprise.

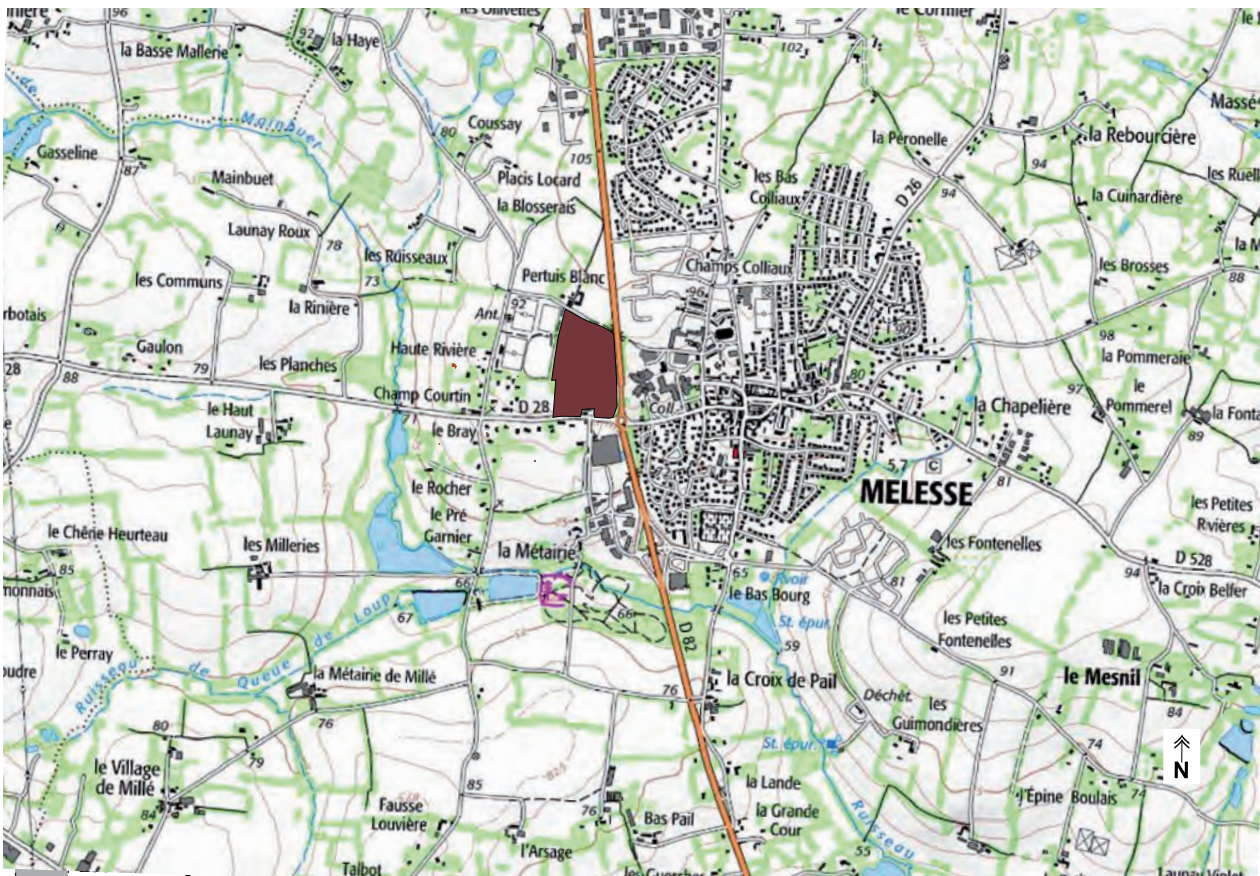
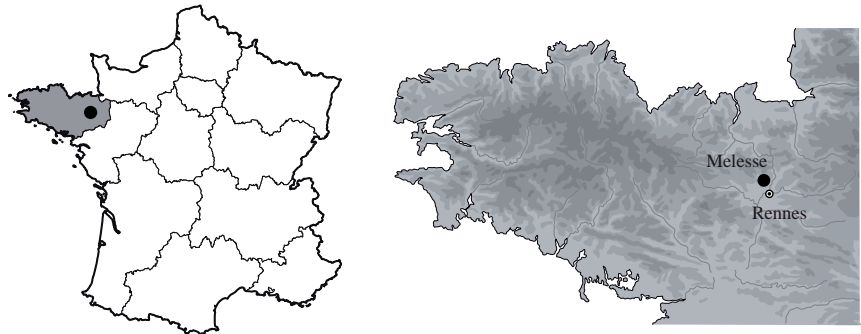
Quelques petites fosses et trous de poteaux signalent également l'occupation ponctuelle des lieux en limite nord du site. Ces vestiges datent tous de l'époque gauloise.

État du site

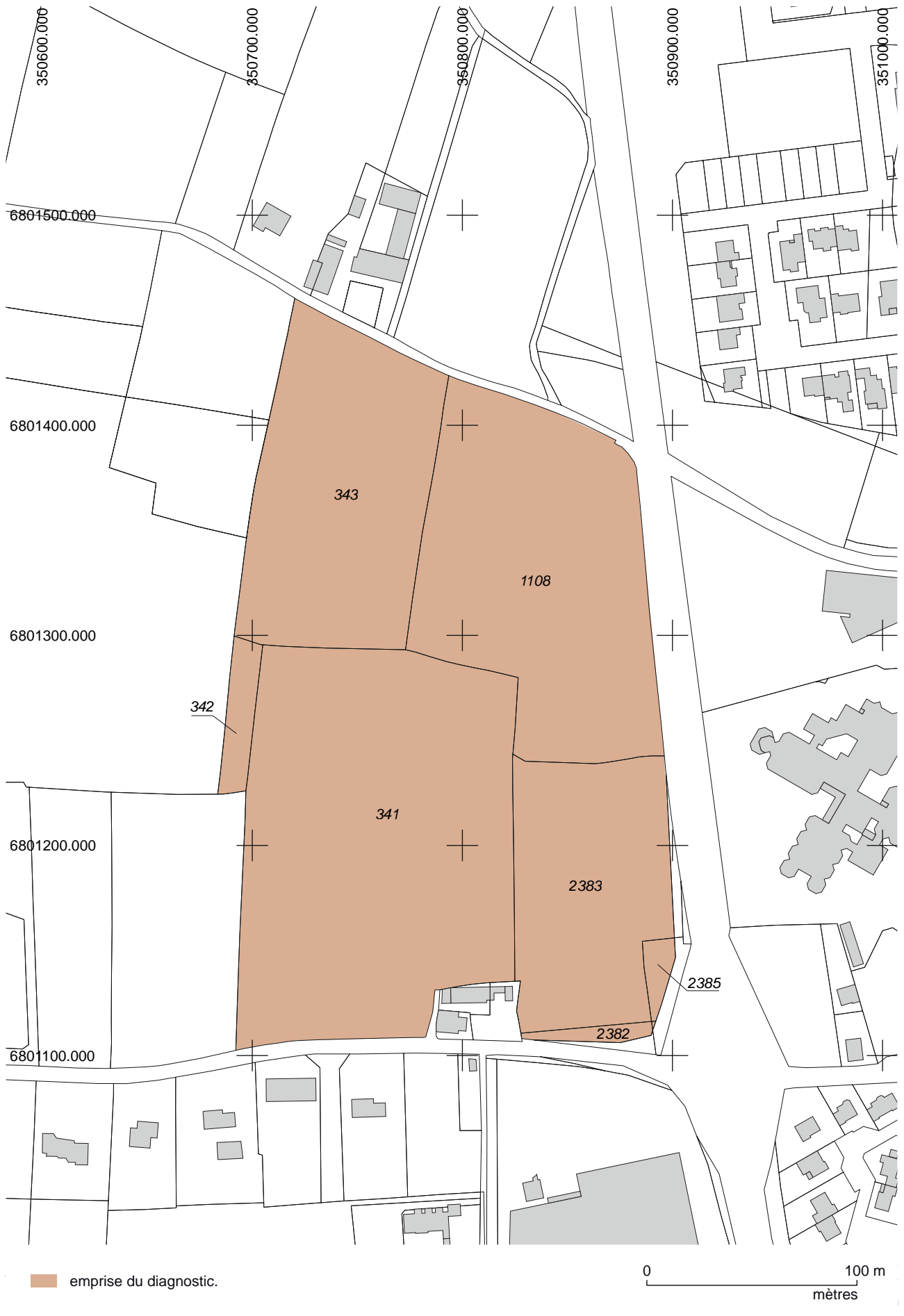
Toutes les tranchées ont été rebouchées en fin d'opération, avec chenillage de surface.

Localisation de l'opération

Bretagne,
 Ile-et-Vilaine,
 Melesse,
 Le Champ Courtin
 x : 350850
 y : 6801206
 (Lambert 93)
 z : 85 - 99 m NGF



 emprise du diagnostic archéologique



Arrêté de prescription



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2019-341 du 16 septembre 2019

ARRÊTÉ n° 2019-341 portant prescription de diagnostic archéologique

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU le dossier de demande de permis d'aménager n° PA 035 173 19U 0002 déposé par la commune de Melesse, représentée par son Maire, 20 rue de Rennes, BP 42219, 35522 Melesse relatif au projet de construction d'un pôle sportif sur un terrain situé à Melesse, Le Champ Courtin, reçu par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 18 juin 2019, complété le 4 juillet 2019 ;

VU l'arrêté n° 2019-274 en date du 11 juillet 2019 portant prescription de diagnostic archéologique à réaliser à Melesse, Le Champ Courtin (35) ;

VU le courrier électronique, en date du 13 septembre 2019, de la commune de Melesse, représentée par Mme Carole VIVIER, demandant de scinder le diagnostic archéologique prescrit par arrêté n°2019-274 en 2 tranches ;

VU l'arrêté d'abrogation n° 2019-340 en date du 16 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils sont situés en proximité immédiate du site d'occupation gallo-romain « Les Rougets » (entité archéologique n°351730014), fouillé lors d'un sauvetage urgent en 1992 ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : MELESSE
Lieu-dit : Le Champ - Courtin tranche 1
Cadastré : section : A

parcelles : 341, 342, 343, 1108, 2383 et 2385.

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 60 788 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à la commune de Melesse et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 16 septembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ

Destinataires :
Commune de Melesse
INRAP
Service urbanisme commune de Melesse



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2019-341
portant prescription de diagnostic archéologique**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne		
département :	Ille-et-Vilaine		
commune :	MELESSE		
lieu-dit :	Le Champ Courtin – Tranche I		
cadastre :	section : A	parcelles : 341, 342, 343, 1108, 2383 et 2385.	
pétitionnaire:	Commune de Melesse		

Emprise du diagnostic archéologique : 60 788 m²

Objectifs :

Le projet est situé à quelques dizaines de mètres d'un important site gallo-romain, découvert lors de prospections pédestres et par observations dans les déblais du collège. Lors des travaux de voirie du lotissement des Rougets (tranche 5) au début des années 1990, un sauvetage urgent a permis de confirmer l'existence de plusieurs ensembles archéologiques (Le Cloirec 1992). Il s'agit notamment d'une occupation gallo-romaine datée du II^e siècle de notre ère grâce à un mobilier abondant. La présence d'un autre ensemble de fossé non daté est à souligner, ainsi que la découverte de quelques tessons protohistoriques (Bronze ancien) (travaux A. Provost).

Le diagnostic devra préciser l'étendue de l'occupation gallo-romaine, attendue plutôt vers le Nord et non vers l'Ouest. Les résultats obtenus devront, le cas échéant, être remis en perspective avec les données issues du sauvetage de 1992 et des quelques informations obtenues grâce aux prospections diachroniques du CERAPAR.

De manière générale, le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

Principes méthodologiques :

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse. Les tranchées seront réalisées par passes successives y compris dans les recouvrements quaternaires le cas échéant.

Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan.

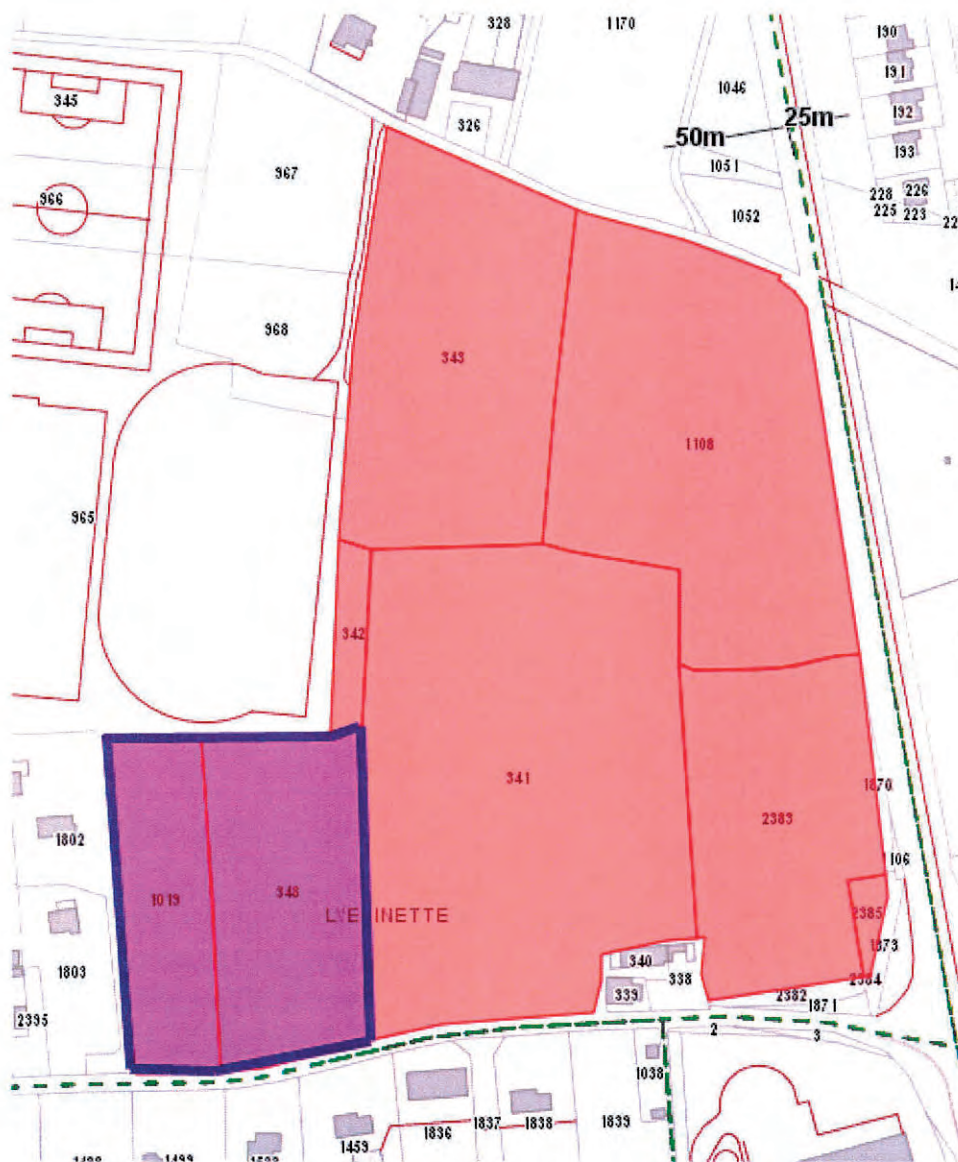
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 16 septembre 2019

Pour la Préfète de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie



Yves MENEZ



emprise diagnostic n°2019-432 (tranche1)

emprise diagnostic n°2019-433 (tranche 2)

Projet scientifique d'intervention

Diagnostic archéologique D130691
MELESSE (35), LE CHAMP COURTIN, TRANCHE 1

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine		
Commune	Melesse				
Lieu-dit	LE CHAMP COURTIN, TRANCHE 1				
Cadastre	Melesse : A 341, 342, 343, 1108, 2383, 2385				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2019-341	19-09-2019	60788 m²	-	19/09/19
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2019-341**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Laurent Aubry

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	7 jours	3 jours
Technicien	6 jours	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	6 jours	3 jours

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	5 jours	5 jours
Technicien	5 jours	2 jours
Dessinateur		5 jours
Spécialiste (Céramologue)		4 jours
Spécialiste (diverses)		4 jours
Topographe	2 jours	1 jour


Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Pelle sur chenilles	3 jours	2 jours

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
11 jours	8 jours	Octobre 2019

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



**Arrêté n° 2019-323 modifiant l'arrêté n° 2019-302 du 2 août 2019
portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-274**

**La Préfète de la région Bretagne
Préfète d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles L 522-1 et R 522-1 ;

VU le décret du 30 octobre 2018 portant nomination de Mme Michèle KIRRY, préfète de la région Bretagne, préfète de la zone défense et de sécurité Ouest, préfète d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2018 DRAC/DSG en date du 19 novembre 2018 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 21 novembre 2018 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2019-274 du 11 juillet 2019 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à MELESSE, le Champ Courtin (35) ;

VU l'arrêté n° 2019-302 du 2 août 2019 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-274 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de modifier le responsable d'opération.

ARRÊTE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2019-302 du 2 août 2019 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2019-274 est modifié comme suit :

Mme Anne-Louise HAMON (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2019-274.

Article 2 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du p
sera notifié à Mme Anne-Louise HAMON.

Fait à Rennes, le 5 septembre .

Pour la Préfète de la région Bre
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de .



Olivier KAYSER

Destinataire :
Mme Anne-Louise HAMON

II. Résultats

1. Cadre de l'intervention

1.1 La prescription du diagnostic

La prescription du diagnostic archéologique par le Service régional de l'Archéologie de Bretagne au lieu-dit Le Champ Courtin, à Melesse (Ille et Vilaine), s'inscrit dans le cadre de la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 sur l'archéologie préventive, en conséquence du projet d'aménagement d'un nouveau collège, et de bâtiments à vocation sportive, à proximité de vestiges gallo-romains mis en évidence lors de la construction du collège actuel, à la fin des années 1980.

La réalisation de l'opération de diagnostic a été confiée à l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives, (INRAP) par l'arrêté préfectoral numéro 2019-341 du 16 Septembre 2019, modifiant l'arrêté numéro 2019-274, incluant initialement dans le projet les parcelles A 348 et A 1019.

L'opération archéologique s'est déroulée sur deux semaines entre le 14 et le 25 Octobre 2019, sous la direction d'Anne-Louise Hamon, (Inrap), avec la collaboration de David Gache (Inrap).

Elle a concerné les parcelles A 341, 342, 343, 1108, 2383 et 2385 du cadastre communal de Melesse. (fig. 1). La phase de rédaction du rapport s'est déroulée en Novembre 2019.

Un procès verbal constatant les conditions d'accessibilité aux terrains à la date du démarrage de l'intervention le 14 Octobre a été signé entre l'INRAP représenté par A.-L. Hamon, et la commune de Melesse, aménageur, représenté par M Forbeille. Un second procès verbal, rétrocédant la responsabilité légale des terrains à l'aménageur a clôturé l'opération après le rebouchage de la totalité des sondages.

1.2 Le contexte archéologique local

À 180 m à l'est du projet, la construction du collège public actuel de Melesse a donné lieu, en 1987 à la découverte d'un mobilier antique rapportable aux premier et second siècles de notre ère. De nombreux fragments de briques, de tegulae, et des tessons de sigillée et céramique commune sont ainsi signalés. Menée par l'association de recherches archéologiques Rennaise: le Cerapar, une prospection pédestre avait alors permis de localiser, dans les déblais de construction, une occupation gallo-romaine répartie sur une quinzaine d'hectares, incluant le collège et la partie nord du lotissement actuel du Rouget. (fig. 2). (Le Provost 1987)

En 1992, G. Le Cloirec, (Afan-Inrap) a mené, sur le projet d'extension du même lotissement vers le sud, un diagnostic sur 1.5ha. Un parcellaire antique y a été mis en évidence, daté par des restes de poteries du second siècle de notre ère. (Le Cloirec 1992)

Vingt ans plus tard, le projet du lotissement des Fontenelles a donné lieu à la réalisation d'un nouveau diagnostic par S. Hinguant (Inrap). La surface importante de l'emprise a permis de localiser plusieurs indices d'occupations : foyers empierrés néolithiques, épandage de mobilier de l'âge

du Bronze, mais également une partie d'enclos daté du second âge du fer, et des limites parcellaires antiques (Hinguant 2015).

La période gallo-romaine est fréquemment représentée au sein du paysage archéologique local, avec de nombreux enclos et restes mobiliers découverts par prospections aériennes et pédestres.

Citons également plusieurs gisements altomédiévaux découverts au-delà de 2km à l'ouest du Champ Courtin, un cimetière de plusieurs centaines de sépultures sur le site de la Zac des lignes de la Gonzée, à la Mézière, (Le Boulanger, in Blanchet 2013) ou l'habitat de la Zac Cap Malo à Melesse. (Briand 2008)

Le Néolithique a également été étudié à la Mézière, avec la maison du néolithique moyen II de la Zac de la Gonzée (Blanchet *ibid*).

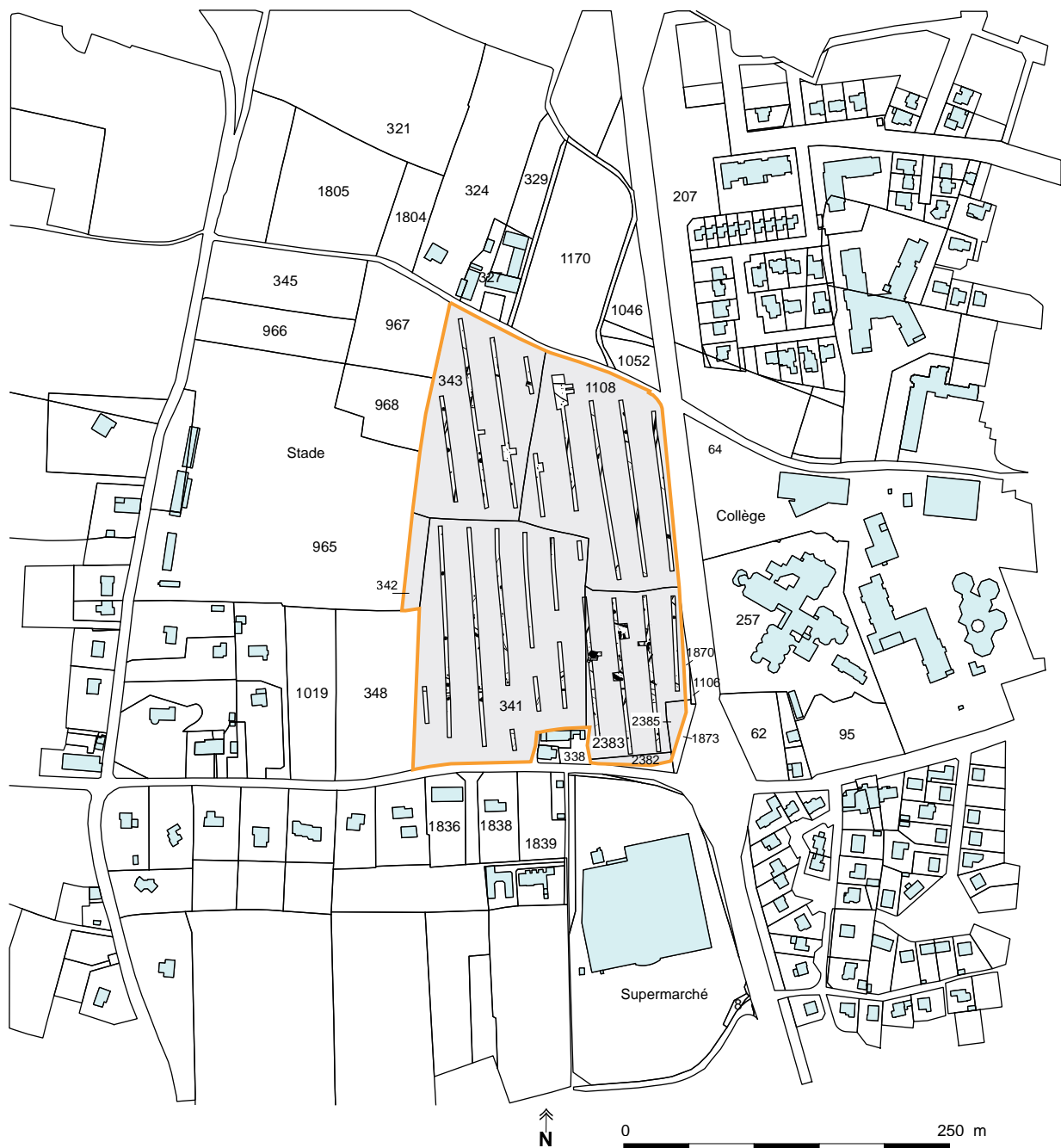


Fig. 1 Localisation cadastrale du site.

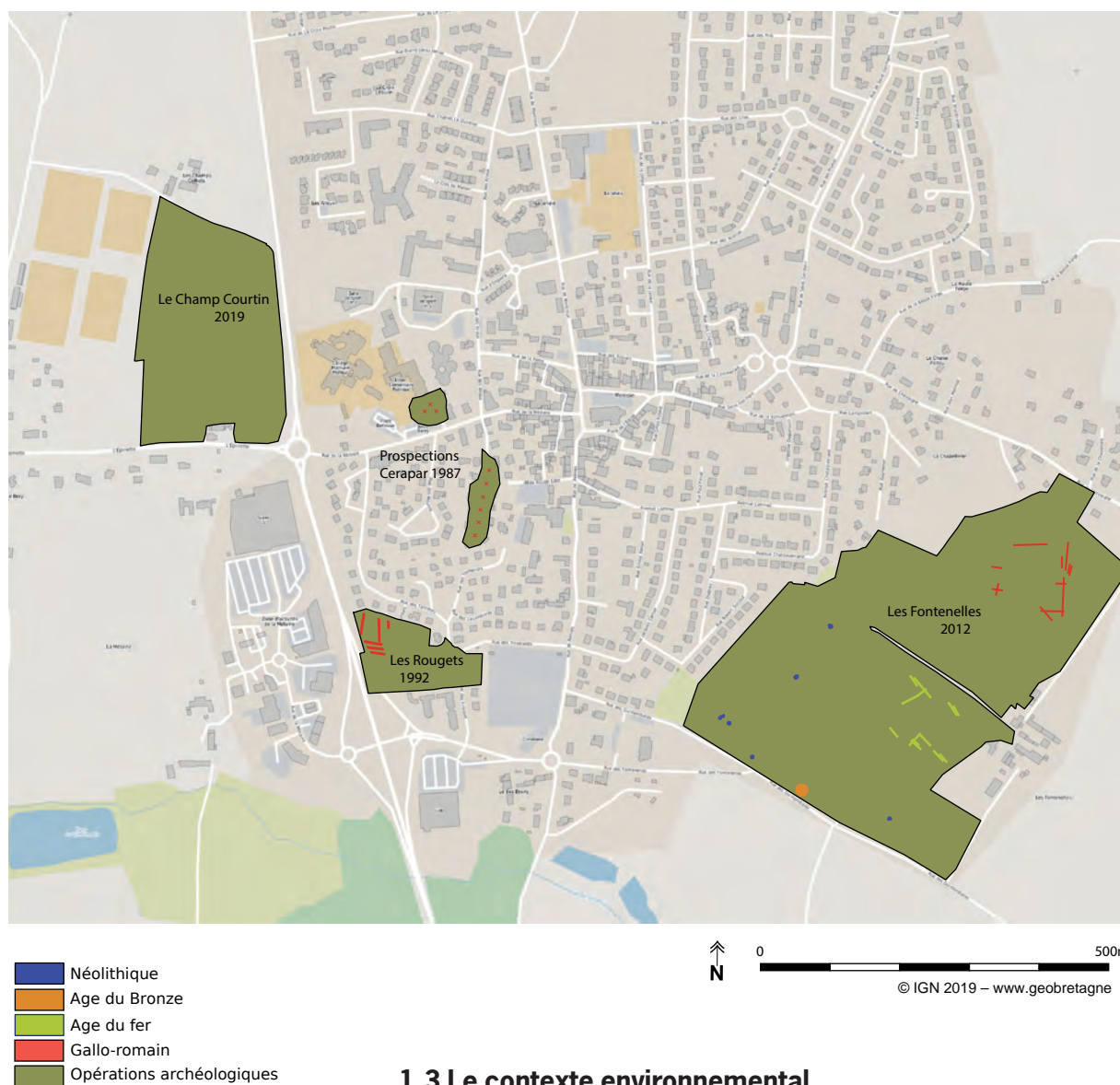


Fig. 2 Contexte archéologique local (d'après Jean 1992, Le Provost 1987, Conan 2012).

© Anne-Louise Hamon

1.3 Le contexte environnemental

1.3.1 Topographie, hydrographie

Le projet prend place sur la première couronne de terrains cernant le bourg de Melesse, à l'ouest de celui-ci. Il occupe la partie haute du flanc sud-est d'une colline culminant à 105m d'altitude à 800m au nord (fig. 3).

Le relief paysager est pour Melesse, modéré, essentiellement constitué de petites collines de faibles altitudes et au modelé peu marqué.

Les cours d'eau les plus proches correspondant au ruisseau de Queue de loup, à 800m au sud, et au ruisseau de Mainbuet, à 500m à l'ouest.

1.3.2 Géologie, sédimentologie

Le substrat géologique rencontré en fond de sondage est commun à tout le site, avec un loess sablo-argileux fin de couleur orangée, parfois d'aspect altéritique, plus ou moins riche en cailloux de quartz.

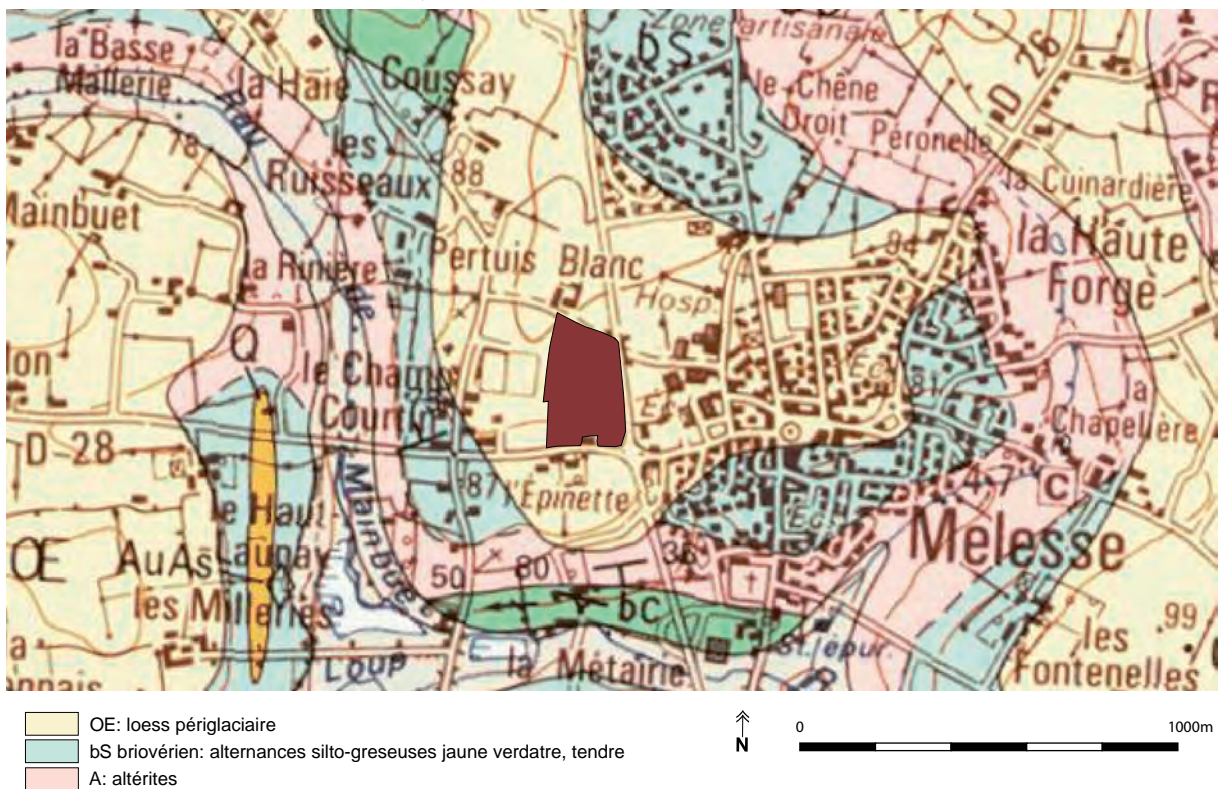
La carte géologique éditée en 2000 par le BRGM évoque, pour le substratum sous-jacent, une alternance silo-greueuse briovérienne (Trautmann, Paris, Carn 2000) (fig. 4).

Les comblements des structures en creux sont principalement composés d'un sédiment sablo-argileux brun à gris, plus ou moins riche en inclusions lithiques, selon la nature du substrat encaissant : loess ou altérite.

Fig. 3 Topographie du site et position du réseau électrique.
© Anne-Louise Hamon



Fig. 4 Contexte géologique.
© BRGM, Anne-Louise Hamon



1.3.3 Couverture végétale, configuration du terrain

Le terrain suit une pente moyenne de 3.88% mesurée entre les angles nord-ouest et sud-est du projet. Le remembrement des parcelles reste partiel sur ce secteur, encore exploité à des fins agricoles. Des haies séparant jadis les quatre 341, 1108, 343 et 2283 ne subsistent que quelques arbres entre le tiers nord des champs 343 et 1108, une haie arborée entre les moitiés est des parcelles 1108 et 2383, et surtout un dénivelé abrupte d'environ 1m entre les moitiés nord et sud du projet (fig. 5).

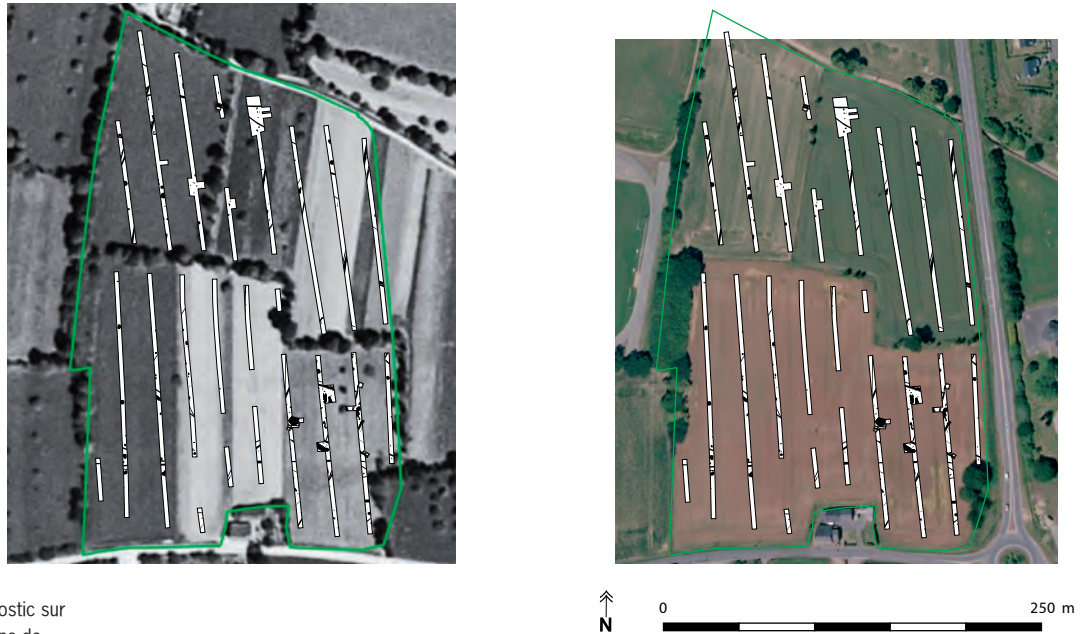


Fig. 5 Plan général du diagnostic sur fonds photographiques aériens de 1950 et de 2019.

© IGN, Anne-Louise Hamon

1.4 Mise en place et réalisation de l'intervention

1.4.1 Organisation du chantier, hygiène et sécurité

Déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT), réseaux
 Les concessionnaires gérant les réseaux d'eau, (adduction et assainissement), de gaz (transport et exploitation), d'électricité (transport et exploitation) et de télécommunication ont été contactés en amont de l'opération dans l'éventualité de la présence de réseaux aériens ou souterrains dans la zone d'étude. Hormis des réseaux disposés le long des voies, seule une ligne aérienne de haute tension a induit une attention particulière et l'adoption de mesures techniques au cours de l'opération, notamment en ce qui concerne l'évolution de la pelle mécanique sous les câbles (fig. 3).

Cantonnement

Un cantonnement composé d'une roulotte équipée de sanitaires et d'un chauffage au gaz a été installée, avec l'aval du propriétaire, sur un petit parking privé situé au sud de la route départementale 28, en limite sud du terrain, pour toute la durée de l'intervention.

Difficultés techniques rencontrées sur le terrain, accès aux parcelles

La parcelle 342, située en limite ouest de l'ensemble, est demeurée inaccessible car totalement recouverte de jeunes châtaigniers, issus des souches laissées en place après abatage. Aucun problème d'accès aux parcelles n'a été rencontré sur l'emprise.

Toutes les tranchées ont été rebouchées au cours ou en fin d'intervention, avec tri des terres végétales et stériles, et chenillage de surface. Une météo pluvieuse a diminué notre temps de travail d'une journée.

1.4.2 Collaboration technique

Les travaux de sondages mécaniques ont été réalisés à l'aide des engins de l'entreprise de travaux publics Jean (35) en sous-traitance pour Charier TP de Rennes, titulaire du marché de terrassement-lot 11 établi avec l'Inrap. Vincent Pommier (cellule topographie Inrap) a assuré les relevés topographiques nécessaires à l'élaboration du plan général des tranchées et des structures archéologiques observées. Tout relevé a été rapporté au système de géoréférencement Lambert 93 et d'altimétrie N.G.F. Un S.I.G. (Système d'Information Géographique) a été élaboré à partir du logiciel QGIS.

1.4.3 Mode opératoire

L'opération de diagnostic, qui a compris une phase d'ouverture des tranchées, suivie d'un temps d'évaluation des vestiges découverts a duré 10 jours ouvrés, faisant intervenir une pelle mécanique de 20 tonnes équipée d'un godet lisse de 3m de largeur.

Les structures archéologiques, fosses, fossés, trous de poteaux, ont pu être identifiées en fond de tranchées le plus souvent sous la forme d'anomalies sédimentaires de couleur brune ou grise tranchant sur l'encaissant naturel de loess sablo-argileux orange ou d'arène orange à jaune. Les sondages mécaniques ont atteint des profondeurs moyennes de 0.6 m avec un maximum de 0.9 m en tranchée 15.

Marquées au sol dès leur mise au jour à la bombe de peinture fluorescente ou par chanfrein de leurs limites, les structures ont été numérotées, inventoriées, avant d'être relevées manuellement à l'échelle 1/100^e. Le topographe a par la suite repris les contours des vestiges et des tranchées à l'aide d'un GPS, de manière à dresser un relevé général du site. Le plan de masse ainsi obtenu est rapporté aux systèmes de référence géographique Lambert 93 et de nivellement N.G.F.

En fonction de leur intérêt archéologique, une phase d'évaluation des indices mis au jour a suivi l'ouverture des tranchées, afin de définir l'ampleur des occupations, de les caractériser et de les dater. Il convenait alors d'élargir les tranchées les plus riches, de sonder à la main ou à l'aide de la pelle mécanique les structures les plus représentatives, et de, si possible, y prélever un mobilier archéologique datant. En parallèle, une couverture photographique sur support numérique a été effectuée. Le mobilier récolté sera entreposé pour étude pour une durée de cinq années maximum dans les locaux de l'Inrap de Cesson Sévigné. Il sera par la suite déposé au dépôt départemental de l'Ille et Villaine, sous la responsabilité du Service Régional de l'Archéologie. Les documents de fouille liés à l'opération seront confiés au S.R.A. de Rennes pour être archivés.

À Melesse, le choix a été fait de procéder à des sondages longs et continus, espacés de 20m, plutôt qu'à un quadrillage de petites tranchées de 20m disposées en quinconce et espacées de 15 m. Ainsi, 23 tranchées de 15 à 160m de longueur ont été creusées, et réparties sur toute la surface de terrain disponible. L'intérêt d'une telle méthode, plus chronophage de prime abord, se retrouve au moment de la phase d'approfondissement de l'étude, au niveau des indices archéologiques les plus pertinents. Les fossés, couramment représentés parmi les structures en creux mises au jour, sont en effet plus facilement suivis sur des tranchées continues, plutôt que sur des tranchées courtes, qui nécessitent quant à elle plusieurs ouvertures complémentaires pour reconstituer les trames de fossés. Sur tranchées continues, les interventions supplémentaires à la pelle mécanique concernent alors plutôt les fenêtres d'agrandissement pratiquées autour des concentrations de trous de poteau et de fosses.

1.4.4 la postfouille

Le travail de postfouille a compris une phase de traitement du mobilier prélevé, qui a été, inventorié, lavé, séché et conditionné en sacs avant de faire l'objet d'un examen approfondi par un spécialiste. La céramique constitue l'essentiel de la collection, mais figurent également dans le corpus récolté quelque éléments lithiques et des terres cuites architecturales et des éléments de plaques foyères gauloises. Eddie Roy, archéologue protohistorien, a assuré l'étude de la totalité du mobilier prélevé.

La rédaction du texte et l'élaboration des plans ont été menées par Anne-Louise Hamon, avant le montage de l'ensemble, réalisé par Stéphane Jean.

Le rapport final d'opération, directement diffusé auprès des principaux intervenants de la fouille : aménageur, Service Régional de l'Archéologie, Inrap, sera consultable au Service Régional d'Archéologie, à Rennes.

2. Résultats

Quelques chiffres :

- La surface de terrain accessible atteint 59768m², soit 60788m² du projet total moins 1020m² de la parcelle 342.
- 24 tranchées ont été ouvertes, représentant une surface totale de **6781m²** qui correspondent à **11.34%** de la surface accessible, et **11.15%** de la tranche 2 du projet.
- 240 structures ont été inventoriées, essentiellement des structures en creux, fosses, trous de poteaux et fossés, auxquels s'ajoutent quelques caves à pommier, et plusieurs chablis. (**fig. 6**)

Les principaux résultats de l'étude portent sur une concentration de structures en creux située en parcelle 2383, dans l'angle sud-est du projet. Sur environ 1ha s'observe une série de larges fosses aux contours irréguliers, livrant un mobilier rapportable au second âge du fer. Des trous de poteaux, des fosses de petites tailles figurent également sur tout le secteur. Un parcellaire aux limites fossoyées rectilignes, disposées en nord-nord-est/sud-sud-ouest et ouest-nord-ouest/est-sud-est se retrouve par ailleurs sur toute la surface du projet.

Parmi cette série de tracés, l'un des fossés (F28/81) se distingue par un format plus imposant, couramment rencontré sur les limites fossoyées d'enclos.

Les structures ont été principalement observées dans les tranchées 1 à 4, qui ont également livré de nombreux indices d'anthropisation au moment de leur ouverture, notamment au niveau de colluvions limoneux, entre le labour et le loess orangé constituant le sol naturel. En effet, une épaisseur de 0.2 à 0.5 m de limons de colluvions et d'interfaces recouvre, en sus d'une trentaine de centimètres de terre végétale, le substrat au niveau duquel peuvent être lus les structures en creux. Des tessons de céramique, des fragments de terre cuite, parfois quelques éléments de plaques-foyères gauloises y ont été régulièrement repérés lors du creusement des tranchées de sondages.

La fréquence de découverte de ces restes dans les colluvions s'estompe vers l'ouest, à partir de la tranchée 8, et au nord du secteur, au-delà des extrémités sud des tranchées 14 à 16.

Quelques fosses et trous de poteaux rendent compte également de petites occupations ponctuelles sur la moitié nord du site.

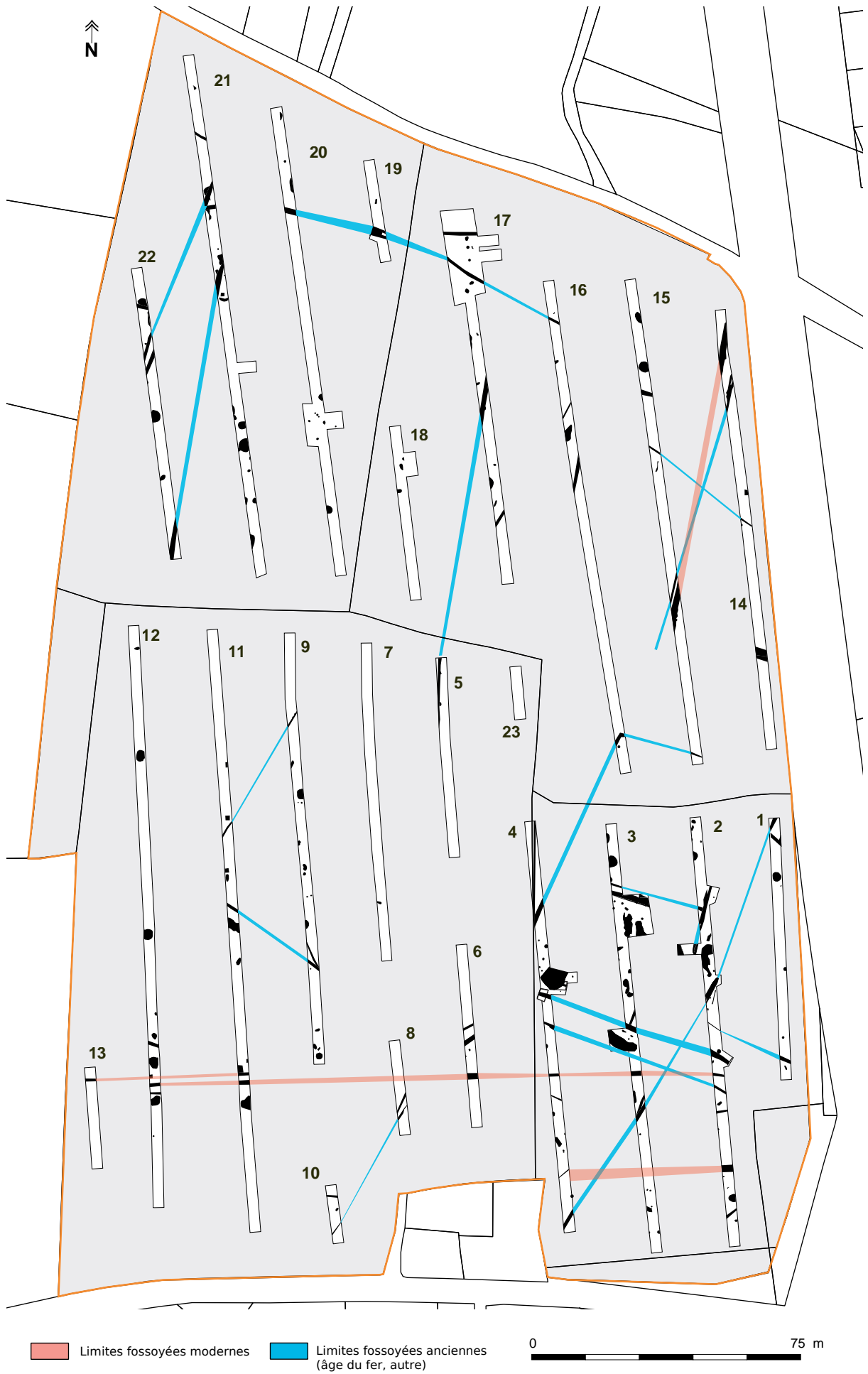


Fig. 6 Plan général du diagnostic. © Anne-Louise Hamon

2.1 Un secteur artisanal du second âge du fer sur le quart sud-est du projet

2.1.1 Description des vestiges

Si de grandes fosses polylobées représentent les éléments les plus visibles de cet ensemble, figurent également de nombreuses petites structures en creux éparses sur le secteur (fig. 7). Certains faits, une fois testés manuellement, ont été éliminés, s'apparentant plus à des terriers qu'à des creusements d'origine anthropique. D'autres, comme de petites concentrations de trous de poteaux, laissent entrevoir la présence de bâtiments, (tranchée 3). Quelques fossés ont également été sondés afin de préciser leur datation et déterminer leur format.

2.1.1.1 Les fosses

Cinq principales fosses ont été mises au jour en tranchées 2, 3 et 4 : F20, F51, F223, F61 et F80.

Il s'agit en surface de grandes taches polylobées brunes, parfois riches en terre cuite, fragments de plaques foyères, et céramiques, comme en F51.

La fosse 51

Elle s'étend sur 6.5m de long et 2.5m de large (fig. 8). C'est la plus riche des quatre fosses mises au jour, avec, en surface, de nombreux tessons de céramique et fragments de plaques foyères gauloises, noyées dans un limon argilo sableux meuble. F51 n'a pas été sondée. L'agrandissement de la tranchée vers le nord a donné l'occasion de découvrir une autre fosse semblable : F223, partiellement mise au jour. Elle est recoupée par une fosse au comblement charbonneux : F224.

A proximité des grandes structures, une série de trous de poteaux témoigne de la présence de bâtiments. L'un d'entre eux, le Fait 46, mesure 0.6m de diamètre et 0.22m de profondeur. Son comblement est constitué de limon brun à blanchâtre.

Le fait 61 n'a pas été totalement dégagé, mais occupe une grande partie de la vignette d'agrandissement menée à partir de la tranchée 3. Le limon gris brun qui la comble ne recèle pas beaucoup de mobilier en surface. Autour de la fosse figurent également quelques creusements : F227, F58, qui peuvent correspondre à des trous de poteaux.

En tranchée 2, le fait 20 rejoint la série des grandes fosses avec une forme irrégulière de 9m de long et 3.5m de large, et un comblement de limon brun, contenant quelques fragments de plaques foyères. Cette structure n'a pas été retrouvée au moment de l'agrandissement de la tranchée vers le sud, mais une nouvelle structure de même type est apparue sur la partie ouest de la vignette : F229. Il est difficile de déterminer s'il s'agit, pour F20 et F229 de réelles excavations ou de simples épandages. Le creusement de la petite vignette d'extension ouest a en effet permis de reconnaître, en surface de substrat, une petite épaisseur de limon brun qui ne constitue pas de structures à proprement dit, mais un niveau d'interface, assez anthropisé, dont il est difficile de déterminer en l'état s'il s'agit de colluvions ou d'anciens niveaux de sol. Nous pencherions personnellement pour la première proposition. Reste à déterminer si les faits repérés 20 et 229 sont à inclure dans la même catégorie d'indices ou s'ils correspondent à de réels creusements

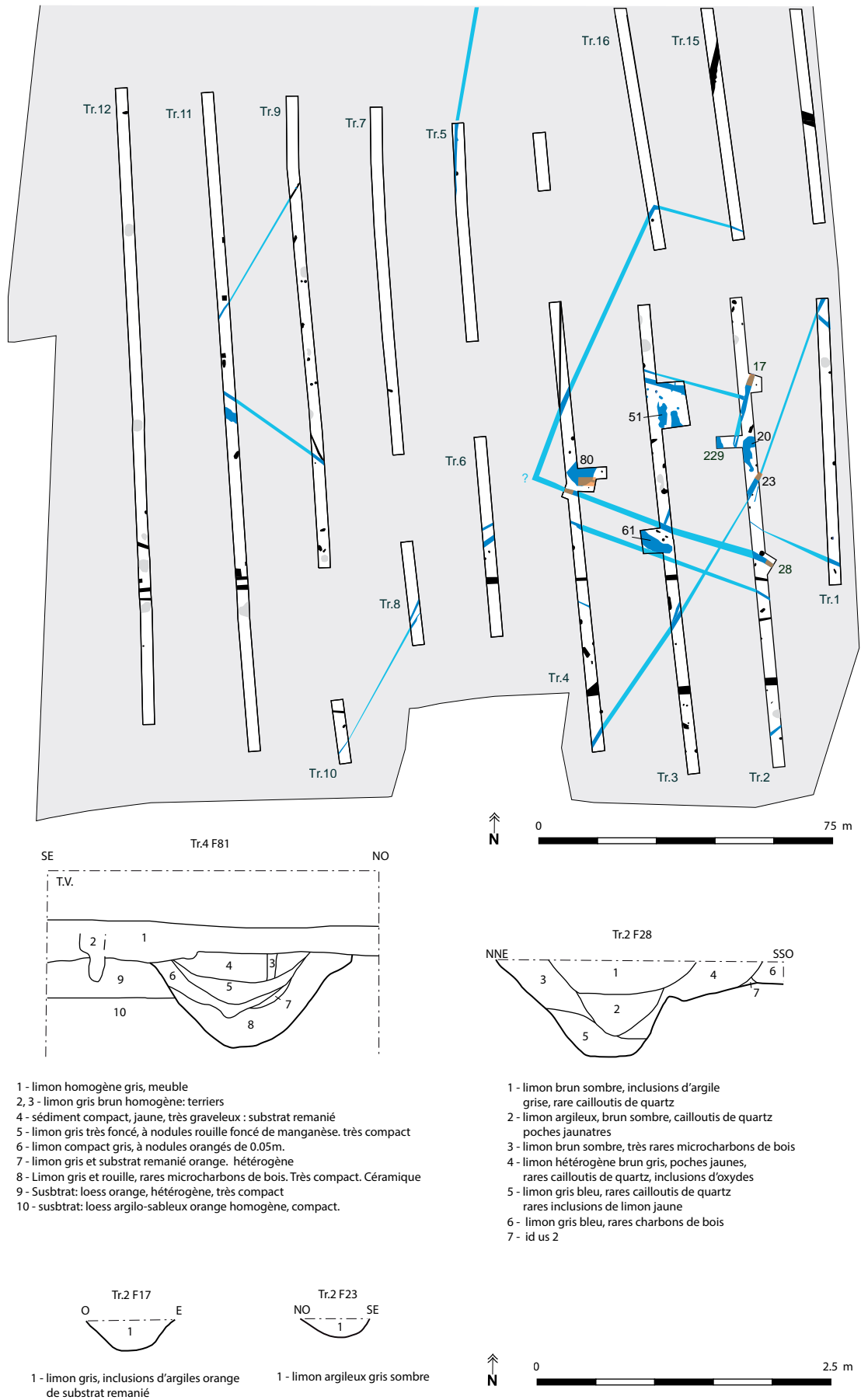


Fig. 7 Plan d'ensemble de l'occupation gauloise.

© Anne-Louise Hamon

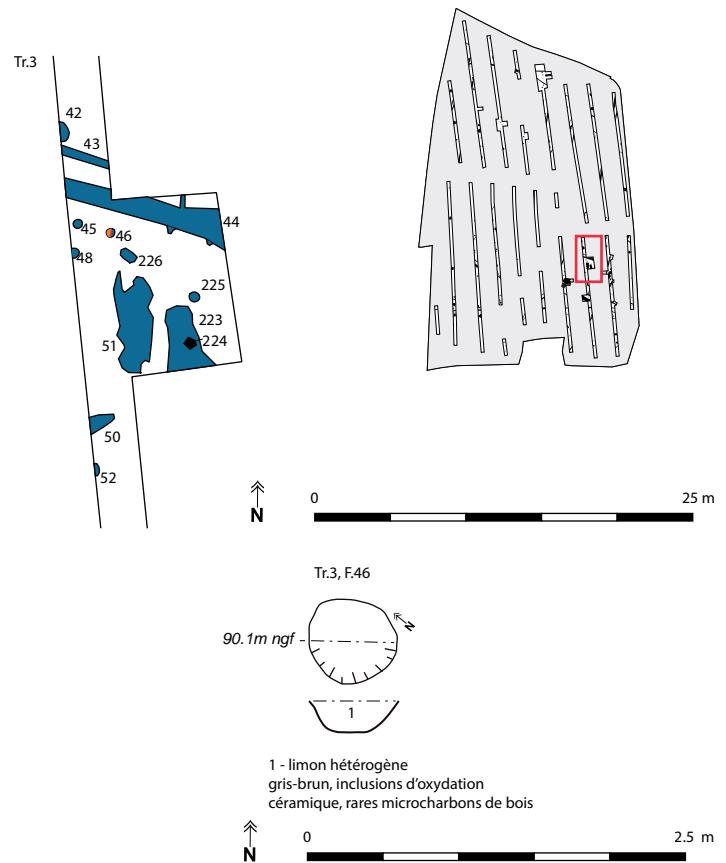


Fig. 8 Tranchée 3, vignette nord autour des fosses 51 et 223.

© Anne-Louise Hamon

La fosse 80

En tranchée 4, la fosse 80 atteint 6m de large et au moins 7m de long. Un sondage mécanique a entamé son angle sud-est, de manière, dans la perspective d'une intervention de fouille, à ne pas opérer trop de dégâts, tout en cherchant à déterminer sa profondeur.

Celle-ci n'a pu être totalement reconnue, puisque nous avons dû interrompre le sondage à 1.3m de creusement : une hauteur limite au-delà de laquelle un élargissement du sondage, nécessaire aux bonnes conditions de sécurité aurait impliqué trop de dommages sur la structure (fig. 9).



Fig. 9 Tranchée 4, vue vers le sud de la fosse 80 en cours de fouille.

© Anne-Louise Hamon

Le comblement de celle-ci est composé d'une succession de niveaux de limon sablo-argileux, plus ou moins oxydés. Seule l'US3 présente une certaine concentration en microcharbons de bois. Peu de mobilier est issu du sondage. Au fond de celui-ci, l'aspect du creusement semble indiquer qu'il se poursuit sur plusieurs dizaines de centimètres supplémentaires

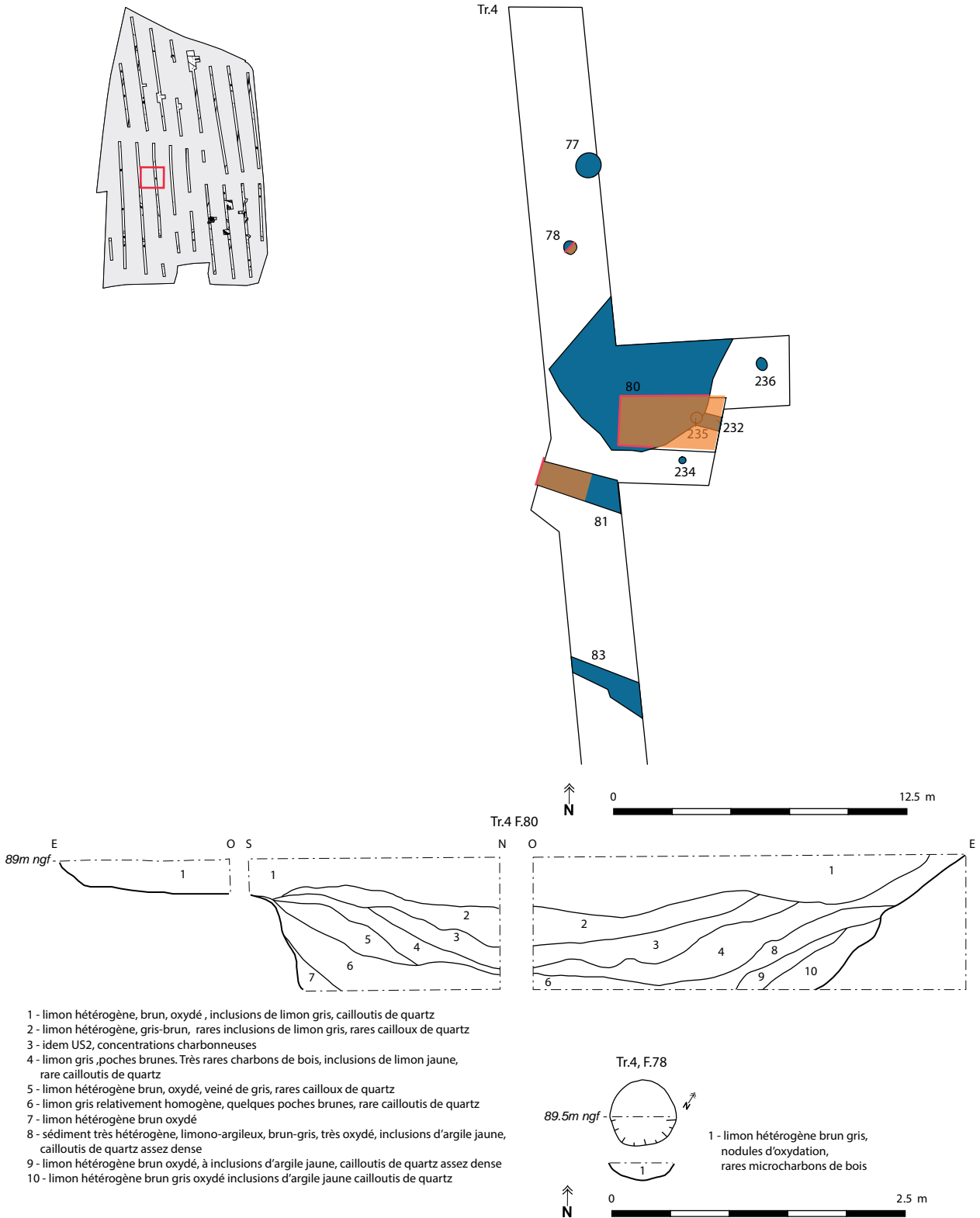


Fig. 10 Tranchée 4, Fosse 80.

(fig. 10).

Comme dans le cas des autres fosses, plusieurs trous de poteaux figurent dans les proches environs de F80. F 78, sondé manuellement, atteint 0.56m de diamètre. En coupe, il présente un profil en cuvette de 0.14m de profondeur. Son comblement est classiquement constitué de limon sablo-argileux brun gris, légèrement oxydé. Y figurent de rares microcharbons de bois.

Le trou de poteau F 235, placé au bout du petit fossé 232, prend place dans le comblement de la fosse F80. La relation entre les trois faits, n'a pu être étudiée au cours du sondage mécanique.

Il semble cependant que d'après la lecture rapide de la surface des colmatages, le comblement de F80 ait recoupé le petit fossé F232.

La fonction de ces fosses n'est pas déterminée. Le mobilier découvert en surface ou au sein de leurs comblements n'indique rien de spécifique. Partiellement sondée, la fosse 80 peut éventuellement évoquer une excavation menée à des fins d'extraction. Les limites du creusement semblent cependant assez régulières. Le plan de F80 diffère toutefois de ceux des quatre autres fosses, qui adoptent quant à elles des formes très irrégulières et allongées.

Il ne demeure pas moins que ces fosses, aux caractéristiques semblables, réparties sur un secteur bien circonscrit laisse entendre qu'une activité spécialisée de nature artisanale a été menée sur un temps long sur ce secteur.

2.1.1.2 Les fossés

2.1.1.2.1 Un système parcellaire

Le secteur artisanal prend place au sein d'un système parcellaire orthogonal, que l'on a pu reconnaître sur l'ensemble du terrain sondé. Sur le secteur sud-est, trois fossés figurant à proximité des fosses ont été sondés, de manière à tenter de les dater et de reconnaître leur profondeur (fig. 7).

Le fossé 17

Orienté en nord-nord-est/sud-sud-ouest, le fossé 17 atteint 0.75m de large et 0.25m de profondeur. Il s'agit donc, en tranchée 2, d'un tracé de petit format. Des fragments de plaques foyères et de céramique ont été retrouvés au sein de son comblement de limon sablo-argileux gris.

Ce tracé est retrouvé dans l'extension de la tranchée 2 pratiquée vers l'ouest, un peu plus au sud, sous la forme d'un double fossé (F17), puis, en tranchée 3, sous la forme du fossé le tout s'étendant sur 68m de long.

Le fossé 23

Toujours en tranchée 2, le fossé 23 se présente sous un aussi petit format que F17, avec 0.6m de large et 0.18m de profondeur. En forme de cuvette, son creusement est comblé de limon argileux gris foncé (fig. 7).

Ce tracé n'appartient probablement pas à la même phase que celle de F17, du fait d'une orientation légèrement inclinée vers le sud-ouest par rapport au second. Si on prolonge le tracé de F23 vers le nord et vers le sud, il peut rejoindre les fossés F1 en tranchée 1, F65 en tranchée 3 et F92 en tranchée 4. Cette limite, légèrement incurvée vers l'ouest, atteint 129m de long.

Plusieurs fossés perpendiculaires à ces séries de tracés ont été notés sur toute la surface du projet. S'il n'est pas parfaitement régulier, ce parcellaire apparaît cependant comme bien organisé, et semble, d'après plusieurs découvertes de mobilier céramique datant, assez homogène dans sa chronologie, le tout se rapportant plutôt au second âge du fer.

Les formes de parcellaires orientées en est-ouest ont été clairement datées de la période moderne, à partir des documents cadastraux napoléoniens, datées, à Melesse, de 1827

2.1.1.2.2 Un enclos ?

Au nord du secteur artisanal gaulois, l'angle de fossé 262 est localisé à l'extrémité sud de la tranchée 16. Relié à l'est au fossé 156, en tranchée 15, et au sud au fossé 75 en tranchée 4,

Il permet de restituer la partie nord-ouest d'une aire enclose, qui englobe justement l'occupation gauloise. Ces fossés s'insèrent dans la trame parcellaire décrite plus haut.

On peut envisager de relier la limite est de cet enclos à l'un des fossés perpendiculaires qui s'étendent à plusieurs dizaines de mètres au sud. Ainsi, le fossé 28/81 et le fossé 31/83, parallèles entre eux, peuvent-ils constituer une limite sud à cet enclos.

Le fossé 28/81

Il a été sondé par deux fois à la pelle mécanique. En tranchée 2, le fossé 28 a révélé un profil en auge évasée, de 2.2m à l'ouverture, et 0.85m de profondeur, qui diffère beaucoup des petits creusements nord-sud précédemment décrits. Une stratigraphie plus complexe, composée de différentes variantes de limons gris s'observe en coupe. (Fig 7 et 11)

À nouveau sondé en tranchée 3 sous la forme du fossé 81, le même tracé atteint 1.7m de largeur et 0.8m de profondeur.

Ces dimensions, bien plus importantes que celles de petites limites nord-sud ne correspondent pas à celles de fossés habituellement impliqués dans des systèmes de limites agraires.

Il est probable que ce tracé remplisse un rôle essentiel dans la délimitation de l'occupation gauloise. Malgré leurs différences de format, il est possible de proposer de relier le fossé 28/81 aux fossés enserrant l'ensemble par le nord et l'ouest, pour former la partie occidentale d'un enclos quadrangulaire.

On notera cependant que cet enclos hypothétique n'inclut pas la grande fosse 61.



Fig. 11 Tranchée 2, coupe du fossé 28.

© David Gache

2.2 Quelques indices d'occupation ténue au nord du projet

(fig. 12)

En parcelle 343, sur la moitié nord de l'emprise d'aménagement, la découverte de concentrations de trous de poteaux en tranchée 17 et 20 nous a conduit à pratiquer deux fenêtres d'agrandissement, à la recherche d'éventuels plans de bâtiments. Malgré des résultats infructueux en ce qui concerne cette première problématique, le sondage manuel de quelques faits a confirmé leur caractère anthropique et la fréquentation des lieux par l'Homme à la période gauloise.

Placés au sein du parcellaire général évoqué précédemment, ces petits ensembles témoignent d'une occupation plutôt lâche, que l'on serait inciter à mettre en relation avec le caractère agropastoral des lieux. Cependant la découverte d'un peson au sein de l'une des structures sondées laisse envisager le déroulement d'activités domestiques sur ce secteur.

L'agrandissement de la tranchée 17 n'a pas permis de compléter la série de trous de poteaux déjà mis en évidence lors de la réalisation de la tranchée primitive. Seul le fait 221 est nouvellement apparu. Ce sont ainsi 6 excavations, disparates qui ont été observées, dont 4 forment une ligne nord-sud de 13m.

Parmi elle, la fosse 172 apparaît comme très anthropisée. Longue d'1.55m, large d'1.2m, elle atteint 0.38m de profondeur, pour un profil en cuvette à fond irrégulier. Son comblement de limon gris foncé recelait de nombreuses petites inclusions de terre cuite, de éléments de céramiques et un fragment de peson (fig. 13).

F166, sondée manuellement, mesure 1.25m de long, 0.75m de large et seulement 0.1m de profondeur. Elle apparaît cependant comme d'origine anthropique.

En tranchée 20, 6 structures se répartissent sans ordre sur un petit décapage de 90m². F192 mesure 0.35m de diamètre et une dizaine de centimètres de profondeur. Le sédiment qui le colmatait se composait de limon brun gris très clair, homogène. Son profil est en V.

Des doutes sur le caractère anthropique de ces structures demeure, du fait de l'annulation de certaines d'entre elles, interprétées comme terriers après leur fouille.

Le fossé 187, sondé à la pelle mécanique en tranchée 19, s'est révélé être composé de deux petits fossés parallèles : 187a et 187b., de 0.8 de largeur et 0.34 et 0.22m de profondeur.

Quelques fragments de céramique écrasée ont été découverts dans chacun. F187 fait partie de la trame parcellaire retrouvée sur toute l'emprise du projet.

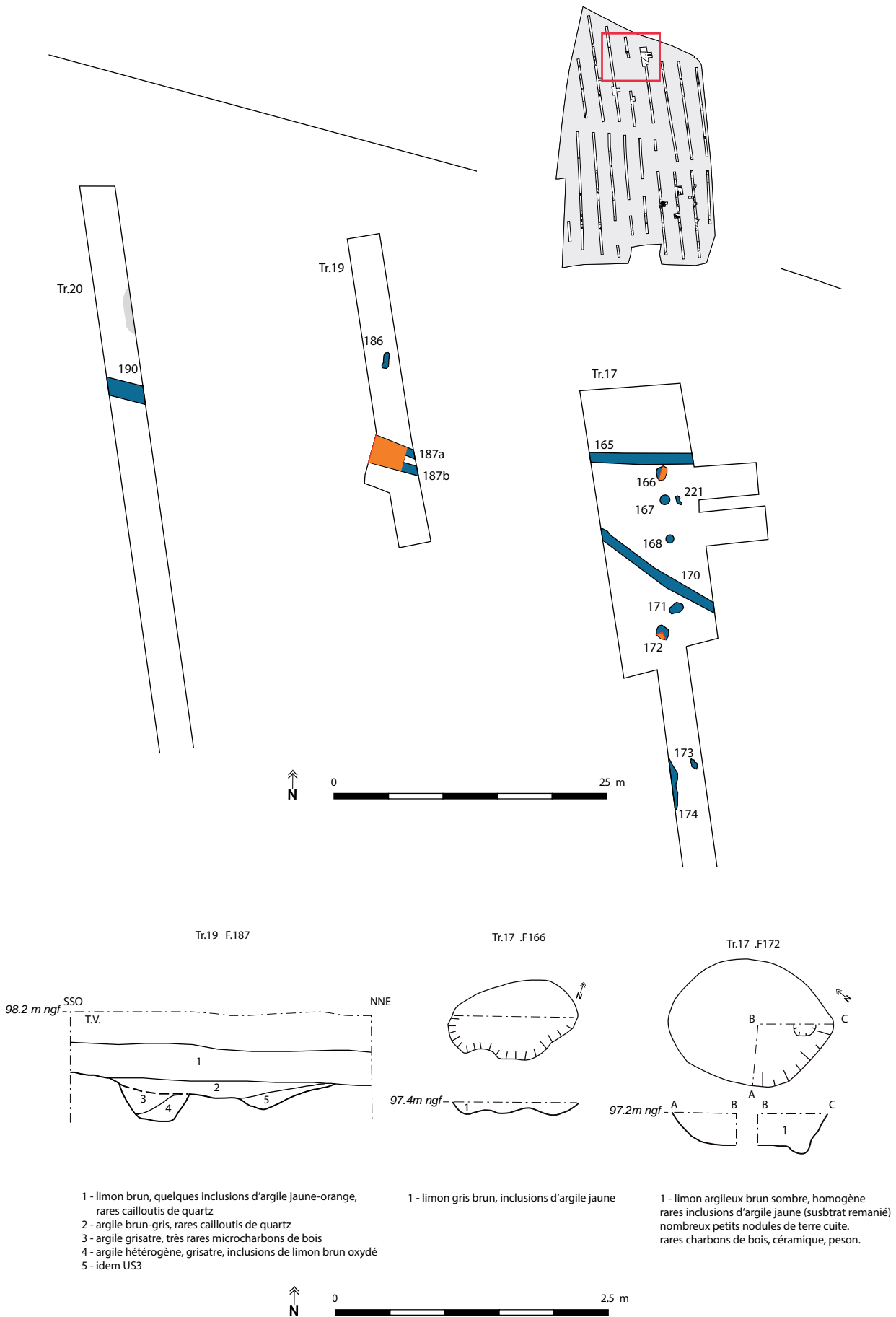


Fig. 12 Vestiges mis au jour en tranchées 17 et 20.

© Anne-Louise Hamon



Fig. 13 Tranchée 17, fosse 172 sondée par quart.
© David Gache

2.3 Le parcellaire moderne

Les fossés orientés est-ouest repérés en limite sud de l'emprise ont été rapportés systématiquement à la période moderne, du fait de leur orientation commune aux limites parcellaires visibles sur le cadastre de 1827. (**fig. 14**)

Dans l'angle nord-est du projet, les fossés nord-nord-est/sud-sud-ouest numéros 144 de la tranchée 14 et 155 de la tranchée 15 se calquent sur un tracé du cadastre napoléonien.

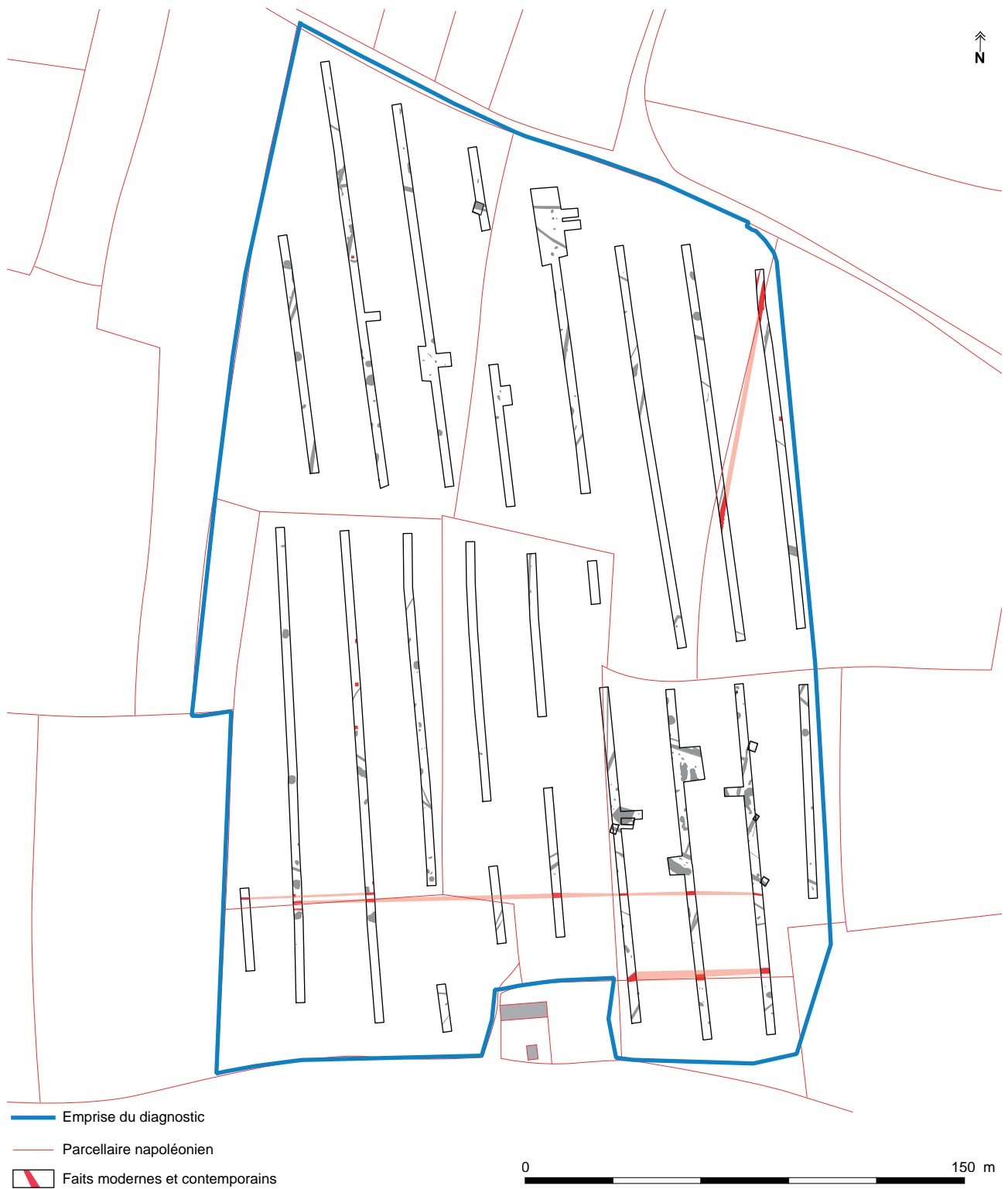


Fig. 14 Résultats du diagnostic reportés sur fond cadastral napoléonien (1827).

© Anne-Louise Hamon

2.4 Le mobilier (E Roy)

Le site a livré quelques éléments céramiques du second âge du Fer, et des époques gallo-romaines, médiévales et modernes mais également 2 petits éclats lamellaires en silex, probablement résiduels.

La céramique est décomptée en nombre de fragments et en nombre minimum d'individus (N.M.I.). Ce dernier est estimé selon le nombre de bords, parfois de fonds. Les pâtes sont décrites par couleurs, selon la présence (ou pas) de dégraissants et leur niveau de finition.

Le lot se compose de 220 tessons qui correspondent à un nombre minimum de 12 individus, auxquels sont associés 86 fragments de terres cuites (briques, dalles ou plaques foyères).

Parmi les céramiques identifiées (NMI), 10 concernent le second âge du Fer, dont 7 sont attribuées entre la fin de La Tène Moyenne et La Tène Finale (fig. 15), 1 est datée du XIII^e ou XIV^e siècle et enfin 1 céramique est Moderne.

Tous les éléments font l'objet d'une étude organisée par structures

Tranchée 1, Ext. Sud (- 50 m).

27 petits tessons d'une céramique brûlée à pâte brun noirâtre, à gros dégraissants, et 1 fragment de plaque foyère en terre cuite, ont été prélevés à cet endroit.

Datation : Second âge du fer.

Tranchée 1, Ext. Sud (- 60 m).

7 tessons de céramiques à pâte brun grisâtre foncé, et 1 fond brun rougeâtre à gros dégraissants, ont été prélevés à cet endroit.

Datation : Second âge du fer.

Tranchée 1, Sd 2.

Le bord d'une céramique brûlée, recouverte d'un engobe blanc et d'une glaçure verte, et 4 petits tessons à pâte brun rougeâtre à gros dégraissants proviennent de cet emplacement.

Datation : Moderne.

Tranchée 1, fosse 4.

10 morceaux d'une céramique à pâte épaisse, brun rougeâtre clair à gros dégraissants, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Second âge du fer.

Tranchée 1, fosse 5.

Cette structure a livré 10 petits morceaux d'une céramique à pâte brun rougeâtre clair à gros dégraissants.

Datation : Second âge du fer.

Tranchée 2, Sd Extension ouest.

7 tessons de céramiques à pâte brun rougeâtre et brun foncé à gros dégraissants, et 2 morceaux d'une petite diaclase de schiste brûlé, proviennent de cet emplacement.

Datation : Second âge du fer.

Tranchée 2, fosse 9.

1 petit fragment de bord à lèvre confondue éversée, à pâte brun grisâtre, à gros dégraissants, et 1 sachet de terre cuite rougeâtre indéterminée, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Second âge du Fer.

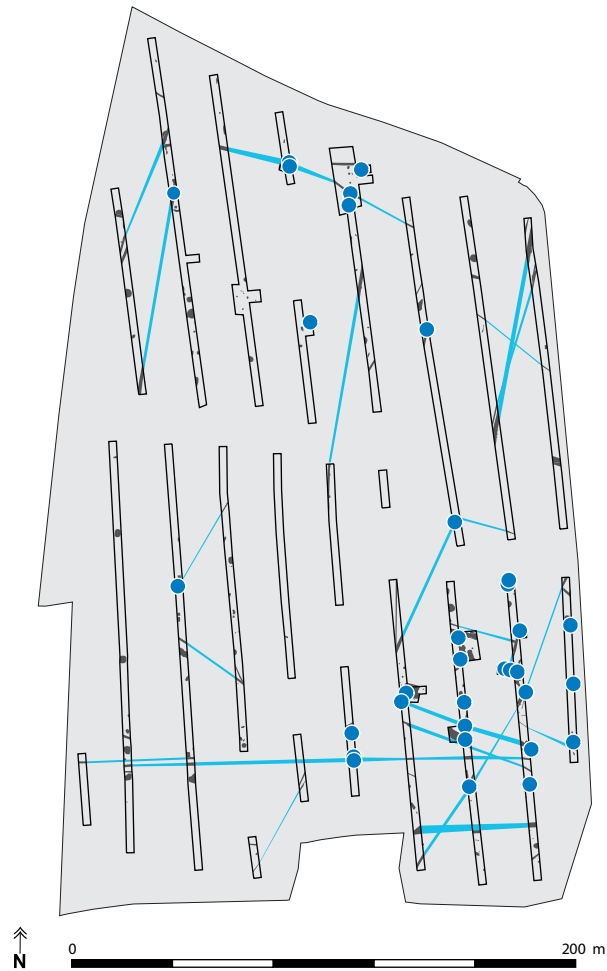


Fig. 15 Répartition du mobilier du second Age du fer (cercles bleus).

© Anne-Louise Hamon

Tranchée 2, fosse 10.

4 fragments de briques, dalles ou plaques foyères en terres cuites rougeâtres, épaisses de 54 mm ont été prélevées dans cette structure.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 2, fossé 17.

8 fragments de céramiques à pâte brune à gros dégraissants, dont 4 bords (2 NMI) ont été trouvés dans cette structure.

Le premier élément, correspond à la partie haute d'une petit vase doté d'une lèvre confondue à sommet arrondie, sur un bord vertical à parement concave (**Fig. 16, n°1**). L'épaule du vase est marquée en périphérie externe de deux gorges parallèles espacées. Ce type de vase apparaît vers le milieu du IIe siècle, et perdure jusqu'à la fin du Ier siècle avant notre ère (type 59 ou 85, Cherel et al., 2018). Un exemplaire comparable est attribué entre la fin de La Tène Moyenne et la Tène finale, à Ménéac dans le Morbihan (n°3, fig.89, Cherel 2015b), un autre à la Tène finale, toujours à Ménéac (fig.84, Roy 2019), et enfin quelques exemplaires datés du Ier siècle avant notre ère, proviennent de Cesson Sévigné en Ille-et-Vilaine (pl.8, 10 et 12, Cherel 2015a).

Le second fragment correspond à la lèvre d'un pot à provision (**fig. 16, n°2**)

Datation : Entre le dernier quart de La Tène Moyenne et le changement d'ère (entre 150 et le changement d'ère).

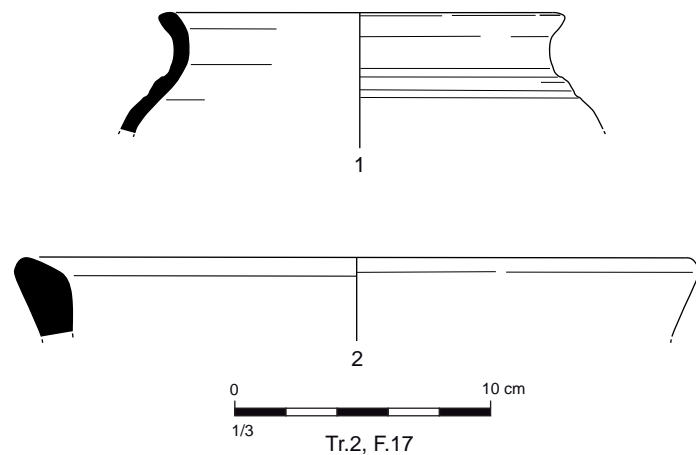


Fig. 16 Tranchée 2 fossé 17. Céramiques situées entre le dernier quart de La Tène moyenne et le changement d'ère.

© Eddy Roy

Tranchée 2, fossé 17 (Sud).

1 petit fragment de céramique à pâte assez fine, noirâtre à gros dégraissants et 6 morceaux de briques, de dalles ou de plaques foyères épaisses (53 mm) en terres cuites, ont été prélevés à cet endroit.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 2, structure 20.

1 petit fragment d'une plaque foyère en terre cuite à pâte brun rougeâtre à gros dégraissants, provient de cet emplacement.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 2, fossé 23.

29 petits tessons de céramiques à pâte noirâtre et brun rougeâtre à gros dégraissants, et 2 morceaux de briques, dalles ou plaques foyères rougeâtres (de 38 mm d'épaisseur), proviennent de cet emplacement.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 2, fossé 28. Surface

1 petit fragment du bord d'une à pâte beige à cœur gris, à glaçure verte et 1 petit éclat lamellaire en silex (résiduel ?) proviennent de cette structure.

Datation : XIII-XIVe siècles.

Tranchée 2, fossé 28 (- 0,80 m).

8 fragments de céramiques à pâte brun grisâtre foncé, et 2 morceaux de terres cuites rougeâtres de 38 mm d'épaisseur, proviennent de cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer

Tranchée 2, fossé 33 (- 0,80 m).

3 morceaux de terres cuites brun grisâtre et brun rougeâtre proviennent de cet emplacement.

Datation : Indéterminée.

Tranchée 2, structure 36.

1 petit morceau de céramique à pâte noirâtre comportant quelques gros dégraissants, a été prélevé à cet endroit.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 3, structure 41.

5 petits tessons de céramiques à pâte brune à gros dégraissants, ont été prélevés à cet endroit.

Datation : Entre La Tène Moyenne et La Tène Finale.

Tranchée 3, structure 46.

1 fragment de bord d'une céramique à pâte brune, provient de cet emplacement (fig. 17). Il s'agit de la partie haute d'un vase dont la lèvre est confondue très légèrement éversée, sur un petit bord vertical. Ce type de bord équipe des éléments en usages durant une longue période, entre le début du IIe siècle et la fin du Ier siècle avant notre ère (type 85, Cherel et al. 2018).

Datation : Entre le milieu de La Tène Moyenne et le changement d'ère (entre 200 et le changement d'ère).

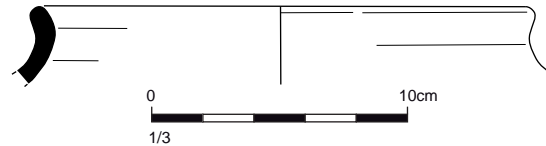


Fig. 17 Tranchée 3 fossé 46 Céramique située entre le milieu de La Tène Moyenne et le changement d'ère.

© Eddy Roy

Tranchée 3, fosse 51. Surface

26 morceaux de briques ou de plaques foyères épaisses en terre cuite (47 mm d'épaisseur) à pâte rougeâtre à gros dégraissants ont été prélevés à cet emplacement.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 4, fossé 81 (- 0,20 m).

6 morceaux de terres cuites brun rougeâtre à gros dégraissants (briques, dalles ou plaques foyères épaisses), et 16 fragments de céramiques à pâte brun rougeâtre épaisse, à gros dégraissants, dont 1 fond (1 NMI) et 24 tessons noirâtres dont 4 bords et 2 fonds (2 NMI) proviennent de cet emplacement.

Le premier bord provient d'une écuelle à profil en esse dont l'épaule est assez bas (fig. 18, n°1). La lèvre est confondue, à sommet arrondi, légèrement éversée, sur un bord assez haut à parement concave. Le diamètre extérieur de la lèvre est légèrement supérieur à celui de l'épaule. La jonction bord/panse (ou l'épaule) est marquée d'une gorge périphérique à l'extérieur. La céramique est lustrée sur sa partie haute à l'extérieur.

Ce type de jatte apparaît au milieu du IIe s. et perdure jusqu'au changement d'ère (type 26a, Cherel et al. 2018).

Des formes similaires sont rattachées à la transition entre La Tène Moyenne et La Tène Finale, sur les sites de Betton (fig.230, Cherel 2007a), à Thorigné-Fouillard (pl.8, Cherel 2007 b), à Chateaugiron (fig.26, Cherel 2007c) et enfin à Corps-Nuds, en Ille-et-Vilaine (pl.5, Cherel 2010b). Un autre exemplaire comparable attribué entre la fin du IIe s. et le début du Ier s. avant notre ère, a été trouvé à Bais, également en Ille-et-Vilaine (fig.40, Cherel 2011) et enfin deux derniers éléments sont attribués à La Tène Finale à Quimper (fig.857, Cherel 2014) et à Ploërmel dans le Morbihan (fig.72, Roy et Cherel, 2019a).

La lèvre de l'écuelle, est confondue et éversée, à sommet arrondi sur un bord, à parement concave (fig. 18, n°2). Le profil est marqué d'une épaule assez galbée. Le diamètre externe de la lèvre correspond à celui de l'épaule. La forme de cette céramique est similaire aux écuelles, utilisés entre 225 et le changement d'ère (type 23, Cherel et al. 2018). Une céramique comparable est datée entre le milieu du IIe siècle et le milieu du Ier siècle avant notre ère à Lamballe dans les Côtes d'Armor, soit entre le milieu de La Tène Moyenne et le début du dernier quart de La Tène finale (fig.23, Cherel 2010a). Cette céramique correspond au type 2d des productions de La Tène finale de Bais en Ille-et-Vilaine (fig.244 et 373, Menez et Delage, 2016). Enfin un dernier élément est daté de La Tène finale à Vern-Sur-

Seiche, également en Ille-et-Vilaine (F. 80, Roy et Cherel, 2019b).

Datation : Entre le dernier quart de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale (entre 150 et 30 avant notre ère).

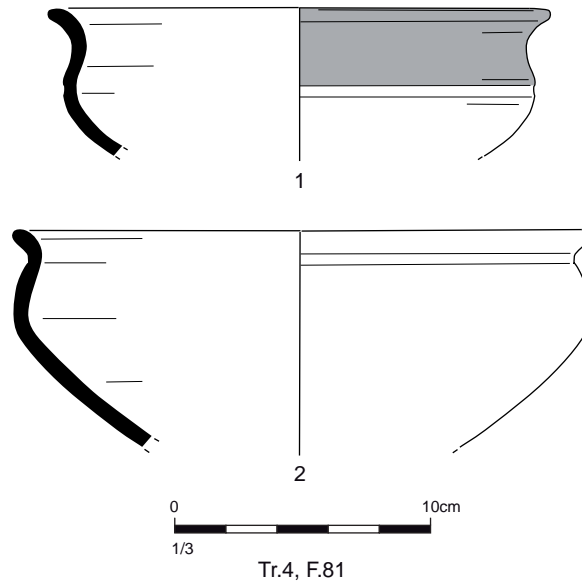


Fig. 18 Tranchée 4 fossé 81 -20cm,
Céramiques situées entre le dernier quart de La
Tène Moyenne et la fin de La Tène finale.

© Eddy Roy

Tranchée 4, fossé 81 (- 0,40 m).

15 fragments d'un vase à pâte brun noirâtre et brun rougeâtre foncé à gros dégraissants, ont été prélevés dans cette structure.

Le vase présente une lèvre confondue éversée, à sommet arrondi et deux petits cordons incisés de traits obliques parallèles (fig. 19). Il s'agit d'une forme haute à profil sinueux, à bord rentrant, utilisée durant les trois premiers quarts du I^e siècle avant notre ère (type 86b, Cherel et al. 2018). Une forme semblable, datée du III^e au début du I^e siècle avant notre ère, provient du site de Augan dans le Morbihan (fig.11, Le Goff 1997), un autre élément, mais sans cordon est rattaché à la Tène Finale à Quimper dans le Finistère (Faulon 1994). Enfin quelques céramiques comparables, dotées également de cordons (non incisés), sont datées entre la fin du II^e et le début du I^e siècle avant notre ère à Corps-nuds (planche 4, Cherel 2010b), et à Chateaugiron en Ille-et-Vilaine (fig.13, Le Gall 2012). Ce type de décor sur cordons se rencontre dès la fin du III^e siècle et perdure jusqu'au milieu du I^e siècle avant notre ère (Décor A11, Cherel et al. 2018).
Datation : Entre le dernier quart de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale (entre 150 et 30 avant notre ère).

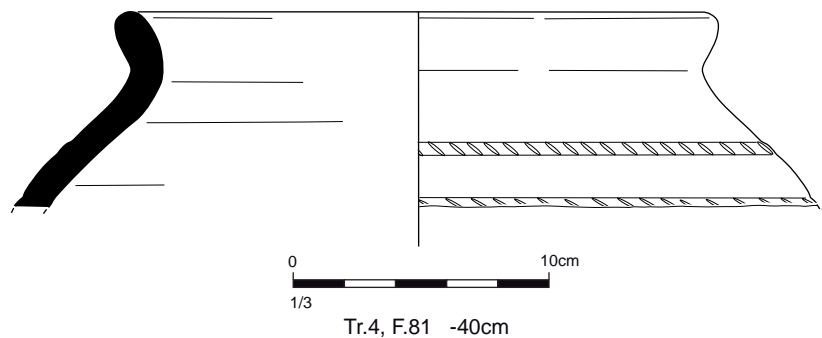


Fig. 19 Tranchée 4 Fossé 81, -40cm Figure
n°4 : Céramique située entre le dernier quart de
La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale.

© Eddy Roy

Tranchée 3, fosse 55.

3 fragments de céramiques à pâte brun noirâtre, à gros dégraissants, et 1 petit fragment de bord, à lèvre confondue éversée, proviennent de cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 3, structure 57.

2 tessons de céramique à pâte noirâtre, 2 brun rougeâtre clair à gros dégraissants et 1 bord à pâte brune à gros dégraissants, proviennent de cet emplacement. Le bord appartient à une écuelle, à profil simple en cuvette, dont la lèvre en bourrelet à sommet arrondi et marquée en parement d'une petite gorge périphérique (fig. 20). Ce profil évoque les vases assez tardifs, de forme moyenne, que l'on rencontre au cours des trois derniers quarts du Ier siècle avant notre ère (type 49, Cherel et al. 2018). Une céramique de forme identique mais de contenance un peu plus réduite, est datée entre le milieu du IIe siècle et le milieu du Ier siècle avant notre ère à Lamballe dans les Côtes d'Armor, soit entre la fin de La Tène Moyenne et le début du dernier quart de La Tène Finale (fig.21, Cherel 2010a). Quelques éléments comparables proviennent des fouilles de Saint-Aubin d'Aubigné en Ille-et-Vilaine et sont attribués la fin de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale (Roy et Cherel 2019c).

Un fragment de terre cuite provient également de cet emplacement.

Datation : Entre le dernier quart de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale (entre 150 et 30 avant notre ère).

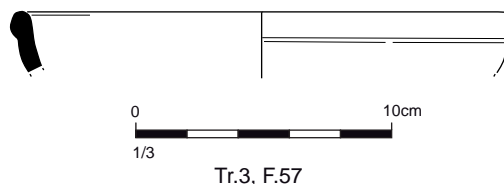


Fig. 20 Tranchée 3 fosse 57 Céramique située entre le dernier quart de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale.

© Eddy Roy

Tranchée 3, fosse 61.

4 petits morceaux d'une céramique à pâte brun noirâtre, dont 1 fond, ont été prélevés à cet endroit.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 3, fossés 65-64.

1 petit morceau de céramique à pâte noirâtre comportant quelques gros dégraissants a été prélevé à cet endroit.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 4, structure 80, Ext.Est, surface.

5 tessons de céramiques, dont 3 à pâte brun noirâtre et 2 brun rougeâtre à gros dégraissants dont 1 bord ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Entre La Tène Moyenne et La Tène Finale.

Tranchée 4, structure 80, (- 1,80 m)

10 petits morceaux de terres cuites brun rougeâtre ont été prélevés à cet endroit.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 4, fossé 81.

Cette structure a livré, 4 petits tessons de céramiques à pâte brune noirâtre à gros dégraissants, et 12 petits morceaux de terres cuites, dont 3 de plaques foyères.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 6, près du fossé 99.

1 tesson de céramique à pâte épaisse brun rougeâtre à gros dégraissants, provient de cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 6, fossé 99.

3 petits tessons de céramiques à pâte brun foncé et brun rougeâtre à gros dégraissants, proviennent de cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 9, fossé 110.

1 petit éclat lamellaire en silex provient de cette structure.

Datation : Protohistoire ancienne (résiduel ?).

Tranchée 11, fossé 125.

1 petit tesson de céramique à pâte brune à gros dégraissants, a été prélevé à cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 14, fossé 148 (- 0,50 m).

2 petits tessons de céramiques à pâte brun rougeâtre clair, et 1 petit fragment à pâte grise proviennent de cette structure.

Datation : Gallo-romain.

Tranchée 16 (- 0,60 m).

2 petits tessons d'une céramique à pâte brun noirâtre à gros dégraissants, ont été prélevés à cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 16, fossé 161

1 petit tesson de céramique à pâte brun noirâtre à gros dégraissants, provient de cette structure.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 16, fossé 162

1 petit tesson de céramique à pâte brun noirâtre à gros dégraissants, provient de cette structure

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 17, Ext. Est.

2 petits tessons de céramique à pâte noirâtre à gros dégraissants, ont été prélevés à cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 17, structure 170.

1 petit tesson de céramique à pâte brune à gros dégraissants, a été prélevé à cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 17, structure 170 (- 0,30 m).

1 morceau de terre cuite noirâtre et 1 petit tesson de céramique à pâte noirâtre et brun rougeâtre à gros dégraissants, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 17, structure 171.

1 petit tesson de céramique à pâte brun rougeâtre à gros dégraissants, a été prélevé à cet emplacement.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 17, trou de poteau 172 (surface)

5 fragments de terres cuites à pâte grise, rougeâtre et brun clair, ont été prélevés dans cette structure.

Tranchée 17, trou de poteau 172, US1.

1 fragment de céramique à pâte épaisse, brun clair, à gros dégraissants, et 6 morceaux en terre cuite brun rougeâtre à brun grisâtre, appartenant à un peson ou un contrepois, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Fin du second âge du Fer.

Tranchée 18., Ext.Est (- 0,40 m).

1 petit fragment, très altéré, d'amphore à pâte rougeâtre, et 1 morceau de tuile également rougeâtre, ont été prélevés à cet endroit.

Datation : Gallo-romaine.

Tranchée 19, fossé 187a, US1.

2 petits morceaux d'une céramique à pâte brun et brun rougeâtre épaisse, ont été prélevés dans cette structure.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 19 Fossé 187b.

4 petits tessons d'une céramique à pâte brun grisâtre à gros dégraissants, ont été prélevés dans cette structure

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 21, structure 207

1 micro-tesson de céramique à pâte brun noirâtre à gros dégraissants, provient de cette structure.

Datation : Second âge du Fer.

Tranchée 21, fossé 202.

1 petit morceau de céramique à pâte gris clair, a été prélevé dans cette structure.

Datation : Gallo-romain.

3. Synthèse et conclusion

Deux principales unités archéologiques ont été mises en évidence à l'occasion du diagnostic archéologique mené sur le projet du Champ Courtin.

La première, de nature extensive, correspond à une partie d'un vaste parcellaire daté du second âge du fer, et certainement repris et/ou complété à l'époque gallo-romaine. Ce type de mise en valeur agraire est le plus souvent à mettre en relation avec une exploitation agricole, de type enclos, non localisé dans le cas présent.

La totalité des 7ha de l'emprise concernée par les futurs aménagements est ainsi quadrillée par une série de petits fossés orientés en nord-nord-est/sud-sud-ouest, ou ouest-nord-ouest/est-sud-est, composant ainsi une ou plusieurs phases de parcellaires.

La seconde occupation correspond à un ensemble artisanal daté des deux derniers siècles avant notre ère. 5 larges fosses aux contours irréguliers, dont la fonction n'est pas clairement définie ont été localisées parmi de nombreuses autres structures en creux. Des concentrations de trous de poteaux laissent envisager la présence de bâtiments.

Un fossé (F38/81) dont le format se distingue de celui des limites parcellaires classiques matérialise une délimitation importante, qui s'accorde peut-être avec un fossé angulaire pour former un enclos quadrangulaire.

L'ensemble de cette seconde catégorie de vestiges couvre une surface d'environ 1ha, dans l'angle sud-est du projet.

Il se situe à 200m à l'ouest de l'indice de site décrit dès 1987 à partir de vestiges découverts dans les déblais de construction du collège de Melesse et du lotissement des Fontenelles. Il s'agissait alors d'un mobilier gallo-romain, et non gaulois, comme aujourd'hui.

De rares éléments datés de l'époque romaine témoignent cependant, au Champ Courtin, d'une présence humaine ténue sur la partie nord du site.

Il est très probable que ce type d'occupation, fonctionnait en association avec un habitat. La présence d'un mobilier céramique déjà abondant dans le comblement des structures en témoigne. Les indices d'enclos découverts à partir des fossés 28/81 et 262 peuvent éventuellement correspondre à cela. Il s'agirait alors d'un ensemble original, dédié à une activité artisanale spécifique et organisé autour d'une occupation pérenne des lieux.

4. Bibliographie

Bibliographie générale

Blanchet et al. 2013

BLANCHET (S) (dir) LE BOULANGER (F), avec la collaboration de BOURHIS (E), BLANCHET (A), GACHE (D), HAMON (C), LABAUNE-JEAN (F), LEMEE (M), NICOLAS (T), POILPRE (P), SIGNAC (H), SIMIER (B), WHIETOLD (J), ZECH-MATTERNE (V) — *Ille-et-Vilaine, La Mézière, ZAC des Lignes de La Gonzée Fenêtre ouverte sur un terroir, du Néolithique à nos jours* : Rapport final d'opération, 2 vol. Inrap Cesson Sévigné 2013

Briand et al. 2008

BRIAND (A), CATTEDDU (I), BLANCHET (S), CHEREL (A-F), KERMAPRAN (B) — *La Mézière (35). ZAC cap Malo tranches 1 et 2* : rapport final d'opération archéologique. Opération de sauvegarde par l'étude, Service régional de l'archéologie de Bretagne 2008 213p

Le Cloirec 1992

LE CLOIREC (G) — *Melesse, lotissement des Rougets, Sauvetage Urgent* : Direction régionale des affaires culturelles, Service Régional de l'Archéologie, Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales, 1992 30p

Hinguant 2015

HINGUANT (S), BOULINGUIEZ (P), CHEREL (A-F), CONAN (J), MILLET (M) — *Melesse (Ille-et-Vilaine), Lotissement « Les Fontanelles »* : Rapport final d'opération, diagnostic archéologique, 2012 47p

Le Provost, Lepretre, Collet 1987

LE PROVOST (A), LEPRETRE (B), COLLET (J-M) — *La prospection inventaire du bassin de Rennes, rapport de prospection diachronique* : Cerapar, Rennes 1987 165p

Trautman, Paris, Carn 2000

TRAUTMANN (F), PARIS (A), CARN, (A) — *Carte géologique de la France, Feuille de Rennes n° 317* : BRGM, Orléans 2000

Céramologie (Eddy Roy)

Cherel 2007a

CHEREL (A.F.) — Le mobilier archéologique, In BLANCHET (B.) et BETTON (A.) dir. — *«Pluvinion» (Ille-et-Vilaine, Bretagne) : De l'âge du Fer au Haut Moyen âge (Volume 2)* : Inrap et SRA Bretagne, 2 volumes, inédit, 421 p.

Cherel 2007b

CHEREL (A.F.) — Le mobilier archéologique, In LE GOFF (E.) et al. — *Un habitat gaulois du bassin rennais dans la «Zone 'Activité de Bellevue», Thorigné-Fouillard (Ille-et-Vilaine)* : Inrap et SRA Bretagne, inédit, 141 p.

Cherel 2007c

CHEREL (A.F.) — Le mobilier protohistorique, In AUBRY (L.) et al. — *«ZAC de la Perdriotais», tranche n°1, Chateaugiron (Ille-et-Vilaine)* : Inrap et SRA Bretagne, inédit, 85 p.

Cherel 2010a

CHEREL (A.F.) — Étude du mobilier gaulois, In MENTELE (M.) dir. — *Bretagne, Lamballe, Côtes d'Armor, ZAC de la Tourelle. La mise en valeur agraire du terroir du plateau de la Tourelle au II^e et I^{er} siècle avant J.-C.* : Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, inédit.

Cherel 2010b

CHEREL (A.F.) — Étude du mobilier avec la coll. de DINARD (M.), In AUBRY (L.) dir. — *Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine), ZAC des Grands Sillons «La Huberdière». Une exploitation agricole de la fin de l'âge du Fer* : Rapport final d'opération de fouille, Inrap, SRA Bretagne, inédit, 146 p.

Cherel, 2014a

CHEREL (A.F.) — Étude des céramiques, In LE GOFF (E.), dir. — *Bretagne, Finistère, Quimper (29232). L'agglomération gauloise de Kergolvez sous le contournement nord-ouest de Quimper* : Rapport Final d'Opération de Fouille, Rapport final d'opération de fouille, Vol.2, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, p.p.657-688.

Cherel 2015a

CHEREL (A.F.) — Le mobilier, In DURANT (J.C.) dir. — *Bretagne, Ille-et-Vilaine, Cesson-Sévigné. LGV Le Mans/Rennes, secteur 1, La Salmondière. Occupation diachronique du Bronze final au haut Moyen Âge* : Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne.

Cherel 2015b

CHEREL (A.F.) — Le mobilier, In LE GALL (V.) dir. — *Ménéac (Morbihan). La ferme laténienne du Val Bodron* : Rapport final d'opération de fouille, Inrap, SRA Bretagne.

Cherel et al. 2018

CHEREL(A.F.), LIERVILLE (O.), MENEZ (Y.), avec la collaboration de VILLARD - LE TIEC (A.), JEAN (S.) et de LORHO (T.) — Les céramiques gauloises en Bretagne. Evolution des formes et des décors entre le VI^e et le I^{er} s. avant notre ère In MENEZ (Y.), dir. — *Chrono-typologie des mobiliers dans l'Ouest* : PUR, p.253-356.

Faulon 1994

FAULON (M.N.) — *La céramique du Braden 1 en Quimper (Finistère) : un habitat armoricain de La Tène Finale* : Université Rennes 2, 1994, Mémoire de maîtrise, 160 p.

Le Goff E., 1997

LE GOFF (E.) — Le mobilier archéologique *In* HINGUANT (S.) *et al.* — Le site gaulois de Bellevue à Augan (Morbihan) : un établissement rural en limite de deux influences armoricaines. *Revue Archéologie de l'Ouest*, n°4, p.57-80.

Ménez et Delage, 2016

MÉNEZ (N.) avec la coll. de DELAGE (R.) — Étude de la production céramique de l'atelier *In* DURANT (J.C.) — *Bretagne, Ille-et-Vilaine, Bais/Louvigné-de-Bais, Carrière des Vallons, Étang de Daniel-Ensemble 1, Occupations laténiennes et gallo-romaines, Vol.2 : Les productions des ateliers de potiers précoces (deuxième moitié du 1^{er} siècle avant J.C.) - Céramiques et terre cuites gallo-romaine* : Rapport Final d'Opération de Fouille, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, p. 425-645.

Roy 2019

ROY (E.) — Étude du mobilier archéologique *In* BARBEAU (S.), dir. — *Bretagne, Morbihan, Ménéac. Ménéac, L'Epine Forte T.2* : Rapport Final d'Opération de diagnostic archéologique, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, p.97-109.

Roy et Chereil 2019a

ROY (E.), avec la collaboration de CHEREL(A.F.) — Le mobilier archéologique *In* BOURNE (S.), dir — *Bretagne, Morbihan, Ploermel. Déviation de Malville* : Rapport Final d'Opération de Fouille, Inrap, SRA Bretagne, Rennes, p.120-151.

Roy et Chereil 2019b

ROY (E.), avec la coll. de CHEREL (A.F.) — Étude des céramiques *In* ESCATS (Y.) dir. — *Vern-sur-Seiche «Les Hautes Perrières»* : Rapport Final d'Opération de Fouille, Inrap, SRA Bretagne, à paraître.

Roy et Chereil 2019c

ROY (E.) avec la collaboration de CHEREL(A.F.) — Un domaine agricole du second âge du Fer et du début de l'Antiquité (éléments de datation répartis dans le texte) *In* LE GALL (J.) dir. — *Saint-Aubin d'Aubigné, ZAC du Chêne Romé (Ille-et-Vilaine). L'établissement agricole gaulois et gallo-romain de La Rebour-sais*. Rapport final d'opération de fouille. Cesson-Sévigné, Inrap Grand Ouest.

Webographie

Relevé cadastral napoléonien numérisé de la commune de Melesse (35) 1827.

http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr/thot_internet/FrmSommaireFrame.asp
Consulté le 08 Novembre 2019

Atlas du Patrimoine, en ligne

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/>
Consulté le 08 Novembre 2019

Géoportail

<http://www.geoportail.gouv.fr>
Consulté le 08 Novembre 2019

Géobretagne

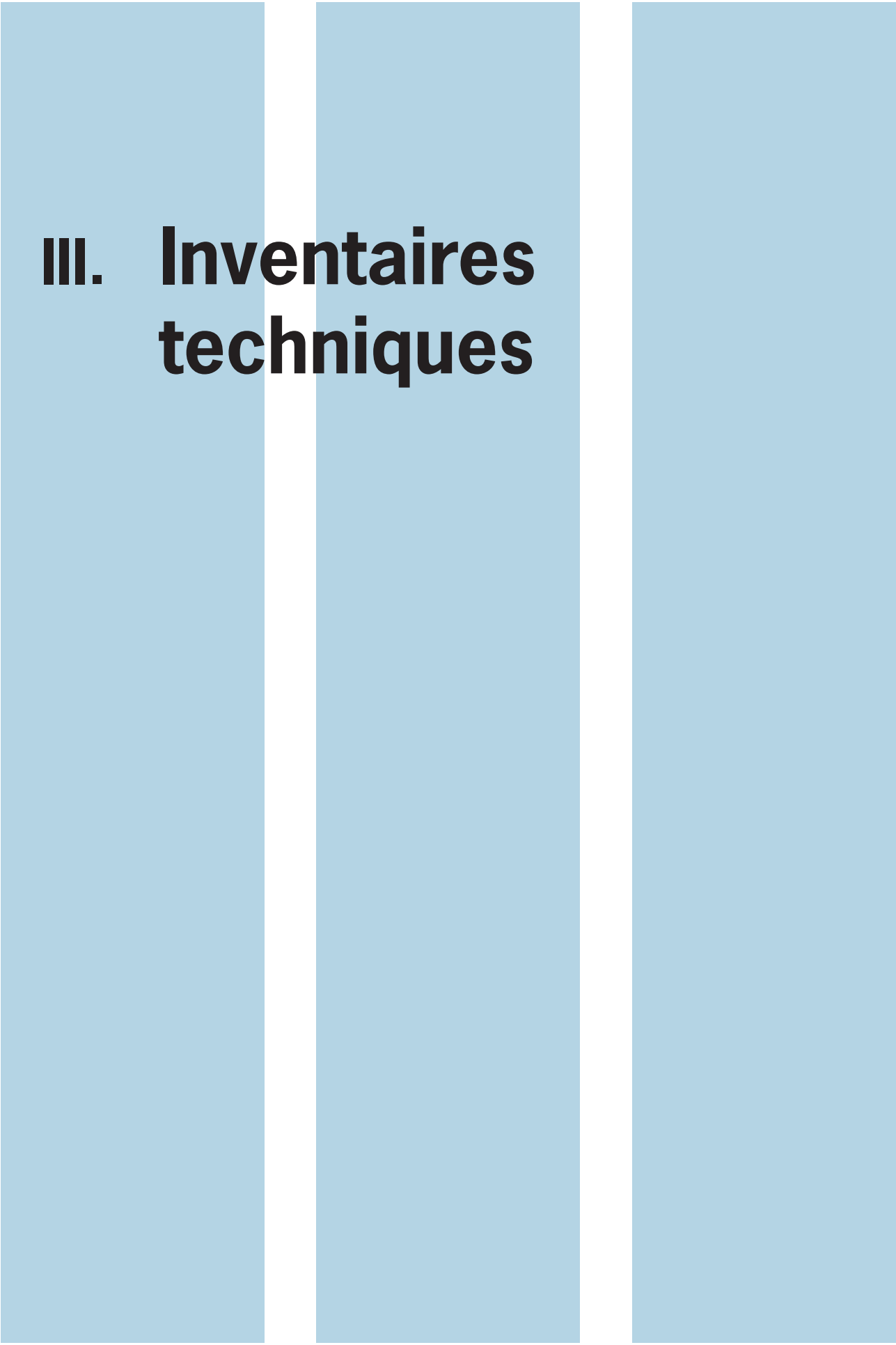
<http://geobretagne.fr>
Consulté le 08 Novembre 2019

Infoterre

<http://infoterre.brgm.fr>
Consulté le 08 Novembre 2019

Service régional d'Archéologie, Bibliothèque numérique en ligne

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne/Ressources-documentaires/Bibliotheque-numerique-du-service-regional-de-l-archeologie>
Consulté le 08 Novembre 2019

The image features three vertical bars of a light blue color. The bars are positioned at the top of the page and extend downwards. The first bar on the left is the tallest, reaching approximately two-thirds of the page height. The second bar in the middle is shorter, reaching about one-third of the page height. The third bar on the right is the shortest, reaching about one-fifth of the page height. The text 'III. Inventaires techniques' is centered horizontally and vertically within the space between the first and second bars.

III. Inventaires techniques

1. Inventaire des faits archéologiques

Type	Número	Long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Prof apparition	Comblement	Tranchée	Datation	Notes	Sondage
fossé	1		0,85			0,5	limon fin brun, quartz, racines	1			
fossé	2		1			0,5	limon fin brun, quartz, céramique scorie	1	moderne		
fossé	3		>0,45			0,5	limon fin brun	1			
trou de poteau	4	0,5	0,4			0,5	limon charbonneux	1	La Tène		
concentration de céramique	5			1		0,5	tessons de céramique	1	La Tène		manuel
trou de poteau	6			0,6		0,7	limon fin brun	1			
fossé	7		1			0,7	limon fin brun	1			
fosse	8	1,4	0,6			0,7	limon fin brun	1			
fosse	9	1,2	0,65			0,55	limon fin brun, charbon de bois, rubéfactin, racines	2	La Tène		
épandage	10	1	0,6			0,55	plaques foyères	2	La Tène		
trou de poteau	11			0,45	0,02	0,55	limon gris clair, et rouille, assez net	2			manuel
annulé	12							2			manuel
trou de poteau	13			0,35		0,55	limon gris et rouille	2			
trou de poteau	14			0,4		0,55	limon gris et rouille	2			
trou de poteau	15			0,35		0,55	limon gris et rouille	2			
fossé	16		0,4			0,55	limon fin gris homogène	2			
fossé	17		0,6			0,55	limon fin gris homogène plaques foyères	2	fin Ltm/Ltf		mécanique
fossé	18		0,8			0,55	limon fin gris	2			
fossé	19					0,55	limon fin brun gris foncé, microcharbons de bois, terre cuite, quartz brûlé	2			
épandage	20	9	3,3			0,55	plaques foyères, limon brun,	2	La Tène	interface (sol?) très anthropisé.	mécanique
fosse	21	0,7	0,55			0,55	limon fin brun homogène	2	La Tène		
sole	22	0,4	0,3			0,6	rubéfaction rouge sombre	2			
fossé	23		1,4			0,6	limon fin brun, plaques foyères, pierres burruées, quartz de 0,05m	2			mécanique
fossé	24		0,25			0,6	limon gris	2			
trou de poteau	25	0,5	0,35			0,6	limon gris	2			
fossé	26		0,25			0,6	limon gris, microcharbon de bois	2			
fosse	27	1,2	0,8			0,75	limon brun foncé, un gros bloc de quartz	2			
fossé	28		1,4			0,75	limon gris brun très foncé microcharbons de bois++, terre cuite écrasée+	2	La Tène		mécanique
fossé	29	0,55	0,5			0,75	limon gris brun foncé	2			
fossé	30		0,9			0,75	limon gris brun clair homogène	2	Moderne		
fossé	31		0,5			0,95	limon gris clair et rouille	2			
fossé	32	1,25	0,6			0,95	limon gris clair et rouille	2			
fossé	33		0,55			0,95	limon gris clair et rouille	2			
trou de poteau	34	0,5	0,4			0,95	limon brun	2			
fossé?	35		1,8			0,7	limon gris très clair, microcharbons de bois, radicelles	2	Moderne		
trou de poteau	36	0,45	0,4			0,7	limon brun homogène	2			

Type	Numéro	Long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Prof apparition	Comblement	Tranchée	Datation	Notes	Sondage
fosse	37	1,1	0,6			0,7	limon brun gris rares microcharbons de bois	2			
fossé	38		8			0,7	limon brun foncé, rares microcharbons de bois	2			
fosse	39			0,8		0,7	limon gris foncé	2			
trou de poteau?	40			0,5		0,7	limon gris clair et rouille	2			
annulé	41								La Tène		
fosse	42			1		0,5	limon charbonneux	3			
fossé	43		0,5			0,5	limon gris homogène	3		coupé par drain contemporain	
fossé	44		1,3			0,5	limon gris brun	3			
trou de poteau	45	0,55	0,4			0,5	limon gris brun	3			
trou de poteau	46	0,55	0,4		0,03	0,5	limon gris clair	3	milieu Ltm/chgmt d'ère		manuel
trou de poteau	47			0,45		0,5	limon gris clair	3			manuel
trou de poteau	48			0,5		0,5	limon gris clair	3			
fossé	49		>0,6			0,5	limon gris clair	3			
fossé	50	1,5	0,8			0,5	limon gris brun homogène	3			
fosse	51	1,3	0,8			0,5	limon gris ceram++, terre cuite	3	fin Ltm/Ltf		
trou de poteau	52	0,6	0,3			0,5	limon gris brun, net	3			
fosse	53	1,3	0,7			0,5	limon gris brun	3			
trou de poteau	54	0,5	0,4			0,5	limon gris brun, net	3			
chablis?	55	4	2			0,55	nappage de charbons, céramique	3	La Tène		
fossé	56		0,5			0,55	limon gris clair et rouille rares microcharbon de bois	3			
fossé	57		1,6			0,55	limon gris clair et rouille rares microcharbon de bois. Quartz, terre cuite céramique	3	La Tène		
trou de poteau fosse?	58	0,9	0,6			0,7	limon gris brun	3			
annulé	59							3			
trou de poteau	60		0,65				limon brun homogène	3			
fosse?	61	1,6	1,2			0,7	limon brun foncé, quartz, rares terre cuite	3	La Tène		
fossé	62		1,2			0,8	limon brun foncé microcharbons de bois, quartz	3	Moderne		
fossé?	63	3	0,6			0,8	limon gris foncé et clair, hétérogène	3			
fossé	64		0,7			0,8	limon gris foncé, manganèse	3	La Tène?		
fossé	65		1			0,8	limon gris foncé, manganèse	3	la Tène?		
trou de poteau	66	0,8	0,5			0,85	limon gris et rouille	3			
fossé	67		2,3			0,85	limon gris et rouille fin. Bois	3	moderne		
annulé	68							3			manuel
annulé	69							3			manuel
trou de poteau?	70			0,45		0,8	limon gris brun foncé	3			
trou de poteau?	71			0,45		0,8	limon gris brun foncé	3			
fosse	72	0,7	0,5			0,8	limon gris brun foncé	3			
trou de poteau	73			0,5		0,8	limon gris brun foncé	3			
drain	74		0,3			0,6		4			
fossé	75		1,4			0,6	limon gris et rouille, terre cuite, microcharbons de bois	4			

Type	Numéro	Long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Prof apparition	Comblement	Tranchée	Datation	Notes	Sondage
annulé	76					0,7	limon gris brun	4			manuel
fosse	77			1		0,7	limon gris et rouille, clair	4			manuel
fosse	78	0,8	0,6			0,7	limon gris et rouille	4			manuel
annulé	79					0,7		4			manuel
fosse	80	5	>2,8			0,7	limon gris et rouille, loess blanc, rare terre cuite	4	Ltm/Ltf		manuel
fossé	81		1,7		0,8	0,7	substrat remanié	4	la Tène		mécanique
annulé	82					0,7		4			manuel
fossé	83		0,7			0,7	limon brun, substrat remanié, terre cuite	4			
fosse	84	1,5	>0,8			0,7	limon gris et brun, clair	4			douteux
Fossé	85		0,8			0,7	limon gris brun homogène, à microcharbons de bois	4	Moderne		
drain	86		0,3			0,85	fibrociment contemporain	4			amiante
Fossé	87	1,5	>0,9			0,85	limon gris clair	4			douteux
fosse	88			0,5		0,85	limon gris foncé net	4			
fossé? Chablis?	89	2,8	0,8			0,85	limon gris foncé	4			
trou de poteau?	90			0,45		0,85	limon gris et rouille	4			douteux
trou de poteau	91			0,35		0,85	limon gris brun	4			douteux
fossé	92			1		0,85	limon brun homogène	4			
fossé	93		0,9			0,7	limon brun	5			
fosse	94	1,3	0,5			0,8	limon brun et altérite, hétérogène	5			
fossé	95		0,6			0,8	limon brun foncé, microcharbons de bois	6			
fossé	96		1,4			0,8	limon brun foncé, microcharbons de bois rare céramique	6			
trou de poteau	97	0,6	0,5			0,8	limon gris brun foncé	6			
trou de poteau	98	0,5	>0,3			0,8	limon gris foncé	6			
fossé	99		1,5			0,8	limon gris foncé homogène, céramique	6	La Tène		
Fossé?	100	1,4	0,6			0,8	limon gris clair	7			
Fossé	101		0,5			0,7	limon brun homogène, foncé	8			
Fossé	102		0,5			0,7	limon brun homogène, foncé	8			
trou de poteau	103			0,4		0,6	limon brun très foncé homogène meuble	9			
trou de poteau	104					0,6	limon brun très foncé homogène meuble	9			
Fossé?	105		0,6			0,6	limon brun clair compact	9			
Fossé?	106		0,8			0,6	limon gris foncé, net, homogène	9			
annulé	107					0,7		9			
annulé	108					0,7		9			
fossé?	109	1,4	1,1			0,7	limon brun foncé homogène, céramique proto	9			
fosse	110	2	1			0,7	limon brun foncé	9			
fosse chablis?	111	1,1	0,65			0,7	limon brun foncé	9			
annulé	112					0,7		9			
annulé	113					0,7		9			
fossé	114		0,6			0,7	limon gris très clair, microcharbons de bois, radicelles	9		peu visible	
fossé	115		0,65			0,7	limon brun	9			
trou de poteau	116			0,45		0,75	limon brun foncé	9			

Type	Numéro	Long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Prof apparition	Comblement	Tranchée	Datation	Notes	Sondage
fosse	117	2	1,1			0,75	limon brun foncé	9			
fosse	118	1,6	0,9			0,75	limon brun foncé	9			
fosse	119	1,3	0,6			0,75	limon brun foncé	9			
fossé	120		0,6			0,75	limon brun foncé	10	Moderne		
fosse	121	1	0,65			0,75	limon brun foncé	10			
fossé	122		0,3			0,75	limon brun foncé	10			
Cave à pommier	123	1,6	1,6			0,7	limon brun foncé céramique moderne	11	moderne		
Cave à pommier	124	1,3	1,3			0,7	limon brun foncé	11	moderne		
fosse	125		0,5			0,7	limon brun homogène	11	la tête		
Cave à pommier	126	1,3	>1,1			0,7	limon brun homogène	11	moderne		
fosse	127	2	1			0,7	limon brun homogène	11			
fossé	128		0,75			0,7	limon brun homogène	11			
Haie?	129		2			0,7	limon brun clair, limites irrégulières	11			
fosse	130	2	1,2			0,7	limon brun foncé homogène,	11			
Cave à pommier	131	1,1	>0,5			0,8	limon brun foncé	11	moderne		
fosse	132	2	>1,5			0,8	limon gris brun	11			
fossé	133		1			0,8	limon brun foncé homogène	11		133 coupe 132	
fossé	134		1,3			0,95	limon brun foncé homogène	11	Moderne		
fosse	135	1,6	0,95			0,55	limon gris et limon blanc	12		naturel?	
fosse	136	0,95	0,65			0,9	sédiment gris clair	12			
fossé	137		0,9			0,8	limon brun foncé homogène	12			
Cave à pommier	138	1,1	>1,1			0,8	limon brun foncé homogène	12	moderne		
fossé	139		1,1			0,8	limon brun homogène	12	Moderne		
fosse	140		0,6			0,8	limon brun homogène	12	Moderne		
fossé	141	0,6	0,5			0,7	limon brun clair	12		douteux	
fossé	142		0,8			0,8	limon brun foncé homogène	13	Moderne		
fossé drain?	143		0,8			0,7	limon brun à blanc, hétérogène,	14		très mal lisible naturel?	
fossé	144		1,7			0,8	limon brun ardoise	14	moderne		
Cave à pommier?	145		1,5			0,8	limon brun foncé homogène	14			
fossé	146		0,4			0,7	limon brun homogène	14			
trou de poteau?	147	0,5	>0,4			0,7	limon brun gris foncé	14			
empierrement	148			1,9		0,7	limon brun	14			
fossé?	149			1,1		0,7	limon brun	14			
fossé haie?	150		1,3			0,7	limon brun hétérogène,	14	moderne	idem 143	
fossé	151		1			0,75	limon gris brun microcharbons de bois	15			
fossé	152		0,5			0,75	limon gris brun rares microcharbons de bois	15			
chablis?	153	3	0,7			0,75	limon gris foncé, auréoles blanches	15			
fossé	154		0,5			0,75	limon brun clair taché de limon brun	15	moderne		
fossé	155		1,7			0,75	limon brun homogène	15	moderne		
fossé	156		0,6			0,85	limon brun, terre cuite++, céramique	15			

Type	Numéro	Long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Prof apparition	Comblement	Tranchée	Datation	Notes	Sondage
fosse	157	0,9	0,6			0,7	limon brun gris foncé	16			
fossé	158		0,7			0,7	limon brun foncé homogène	16			
fosse	159	>1,4	0,7			0,7	limon brun gris auréolé de gris clair	16			
fossé	160		0,45			0,8	limon gris brun, microcharbons de bois	16			
fossé	161		1,2			0,7	limon gris brun clair à moyen, microfragments d'ardoise. Un tesson proto	16	La Tène		
fossé	162		0,9			0,7	limon brun foncé, microcharbons de bois+	16	la tène		
trou de poteau	163			0,8		0,7	limon gris dans limon brun (négatif?)	16			
haie	164		>2			0,7	limon brun très foncé meuble, racines	16			
fossé	165		1			0,6	limon brun gris foncé	17			
fosse	166	1	0,7			0,6	limon brun gris clair	17			
fosse	167	1	>0,55			0,6	limon brun gris clair	17			
fosse	168			0,85		0,6	limon brun gris clair	17			
annulé	169					0,6		17			
fossé	170		0,9			0,6	limon brun foncé homogène	17	la tène		
fosse	171		1,2			0,6	limon brun, céramique	17			
fosse	172	1,4	1,1			0,6	limon brun très foncé céramique, argile de clayonnage	17	la tène		
fosse trou de poteau?	173	1,05	0,65			0,6	limon gris homogène	17			
fossé	174	>1	4,5			0,6	limon gris homogène	17			
annulé	175					0,6	limon gris homogène	17			
annulé	176					0,6	limon gris homogène	17			
fosse	177	1,4	0,9			0,6	limon gris homogène	17			
fossé	178		1,2			0,6	limon brun gris foncé homogène	17			
fosse	179	0,8	0,6			0,6	limon gris brun	17			
fosse	180	1,9	0,55			0,6	limon brun foncé	17			
fossé	181		0,8			0,6	limon brun foncé	17			
annulé	182							18			
fosse	183	1,5	0,8			0,6	limon brun foncé homogène	18			
annulé	184							18			
fossé	185	>1,3	1,1			0,6	limon brun foncé homogène	18			manuel
fosse	186	2	0,7			0,6	limon brun clair, hétérogène	19		naturel?	
fossé	187		2,1			0,6	limon brun homogène radicelles	19	la Tène	A et B	
fosse?	188	2,5	1			0,5	limon brun gris clair et rouille	20			
fosse trou de poteau?	189			0,75		0,6	limon brun gris, net	20			
fossé	190		1,4			0,6	limon brun foncé homogène	20			
trou de poteau	191	0,7	0,55			0,6	limon brun gris clair	20		douteux?	
trou de poteau	192			0,35		0,6	limon brun gris clair	20			manuel
annulé	193					0,6		20			manuel
fosse	194	1,35	0,95			0,6	limon brun gris clair net	20			manuel
trou de poteau?	195	0,8	>0,6			0,6	limon brun gris foncé,	20			
fosse cave à pommier?	196					0,6	limon brun gris foncé, racines desagrégées	20	moderne?		

Type	Numéro	Long (m)	Larg (m)	Diam (m)	Prof (m)	Prof apparition	Comblement	Tranchée	Datation	Notes	Sondage
fosse	197	1,8	0,9	0,7		0,6	limon brun gris clair	21			
fossé	198		0,7			0,6	limon brun	21			
fossé	199		1			0,6	limon brun foncé homogène	21			
fossé	200		1,2			0,7	limon brun foncé homogène	21			
trou de poteau	201			0,45		0,7	limon gris	21			
fossé	202		1,1			0,7	limon brun foncé céramique	21	gallo-romain		
fosse	203	1,1	1			0,7	limon brun foncé homogène	21			
cave à pommier	204	1,2	1,2			0,7	limon brun gris foncé	21			
trou de poteau	205			0,4		0,7	limon gris clair	21			
fosse	206	1,1	1,1			0,6	limon brun foncé	21			manuel
annulé	207					0,6		21	la Tène		
trou de poteau	208	0,75	0,6			0,6	limon gris clair homogène	21			
fosse chablis?	209	1,4	1,1			0,7	limon brun gris foncé	21			
fosse	210			0,8		0,7	limon brun gris foncé homogène	21			
fosse	211	1,05	>0,35			0,7	limon brun gris foncé homogène	21			
fosse	212	4	1,4			0,7	limon brun foncé homogène , microcharbons de bois	21			
fossé	213		1			0,6	limon brun homogène	22			
fossé	214	4,3	0,6			0,6	limon brun foncé homogène	22			
fossé	215		0,7			0,6	limon gris foncé homogène	22			
fossé	216	0,75	0,6			0,6	limon gris foncé homogène	22			
fossé	217		0,85			0,6	limon gris foncé homogène	22			
fossé	218	0,75	>0,45			0,6	limon brun foncé homogène	22			
fossé	219	2	0,9			0,6	limon brun foncé homogène	22			
fossé	220		1,1			0,6	limon brun foncé homogène	22			
fosse	221	1,2	0,7			0,6	limon gris foncé, homogène, microcharbons de bois	17			
fosse trou de poteau?	222		0,7			0,6	limon brun gris foncé, homogène	20			
fosse polylobée	223	>4	2				limon gris	3			
fosse	224	0,9	0,7				plaques foyères, pierres brûlées	3			
trou de poteau	225			0,65			limon gris	3			
fosse	226	1,2	0,6				limon gris	3			
fosse	227	1,4	0,7				limon gris, plaques foyères, nodules de manganèse	3			
fosse	228			0,6		0,5	limon brun foncé, quartz de 0,3m	2			
fosse?	229	>3	>2			0,5		2			
fosse?	230	1,5	0,5			0,5	limon brun	2			
trou de poteau	231			0,4		0,5	limon brun	2			
fossé	232		0,6			0,5	limon gris brun	4			
fossé	233		>1,8			0,5	limon brun	4	Moderne		
trou de poteau	234			0,3		0,5	limon brun	4			
trou de poteau	235			0,47		0,5	limon brun gris	4		dans F80, équiv F232	
trou de poteau	236			0,5		0,5	limon brun gris garveleux	4			
trou de poteau	237			0,5			limon brun gris				

2. Inventaire des tranchées

N°de tranchées	Surface (m²)	Profondeur (m)	Nature du substrat	N°des structures
1	218,5	0,5 à 0,8	Altérite et loess ocre	1 à 8
2	418,5	0,55 à 0,95	loess ocre	9 à 40 228 à 231
3	474,5	0,5 à 0,85	loess ocre	42 à 73 223 à 227
4	382	0,6 à 0,85	loess ocre	74 à 92
5	164,5	0,8	loess ocre	93 et 94
6	153	0,8	loess ocre	95 à 99
7	261,5	0,7	loess ocre	100
8	79,5	0,7	loess ocre	101 102
9	353	0,7	loess ocre	103 à 119
10	48,5	0,75	altérite	120 à 122
11	504	0,7 à 0,95	loess ocre	123 à 134
12	483	0,5 à 0,9	loess ocre	135 à 141
13	85	0,8	loess ocre	142
14	366,5	0,75	loess ocre	143 à 150
15	406	0,8	loess ocre	151 à 156
16	403	0,7	loess ocre	157 164
17	510	0,6	loess ocre et quartz	165 à 181 et 221
18	169,5	0,6	loess ocre	182 à 185
19	92	0,6	loess ocre	186 187
20	465,5	0,6	loess ocre	188 à 196 +222
21	452	0,7	loess ocre	197 à 212
22	245	0,6	loess ocre	213 à 220
23	46	0,6	loess ocre	
total	6781			

3. Inventaire du mobilier archéologique

Tranchées	Sondages	Faits	US	NR	Bords	Fonds	N.M.I.	Périodes
1	décapage	Extension Sud	à - 50 cm	27 + 1 TC				Second âge du Fer
1	décapage	Extension Sud	à - 60 cm	7				Second âge du Fer
1	2			1	1		1	Moderne
1		4		10				Second âge du Fer
1		5		10				Second âge du Fer
2	décapage	Extension Ouest		7 (+ 1 pierre de schiste brûlé)				Second âge du Fer
2		9		1	1		1	Second âge du Fer
2		10		4 TC				Second âge du Fer
2		17		8	4		2	Fin LTM/LTF
2		17 (Sud)		1 + 6 TC				Fin LTM/LTF
2		20		1 TC				Second âge du Fer
2		23		29 + 2 TC				Second âge du Fer
2		28		1 + un fragment de silex	1			XIII/XIVe siècles
2	décapage	28	à - 80 cm	8 + 2 TC				Second âge du Fer
2	décapage	33	à - 80 cm	3 TC				Indéterminée
3		41		5				Second âge du Fer
3		46		1	1		1	Milieu LTM/Changement d'ère
3		51		26 TC				Second âge du Fer
3		51	à - 20 cm	40 + 6 TC	4	3	3	Fin LTM/LTF
3		51	à - 40 cm	15	1		1	Fin LTM/LTF
3		55		3	1		1	Second âge du Fer
3		57		5	1		1	Second âge du Fer
3		61		4		1		Second âge du Fer
3		64-65		1				Second âge du Fer
4		80		5	1			LTM/LTF
4		80	à - 1,80 m	10 TC				LTM/LTF
4		81		4 + 12 TC				Second âge du Fer
6		96		1				Second âge du Fer
6		Près de 99		1				Second âge du Fer
6		99		3				Second âge du Fer
9		110		1 éclat de silex				Protohistoire ancienne
11		125		1				Second âge du Fer
14			148 à - 50 cm	3				Gallo-romain
16			- 60 cm	2				Second âge du Fer
16		161		1				Second âge du Fer
16		162		1				Second âge du Fer
17	décapage	Extension Est		2				Second âge du Fer
17		170		1				Second âge du Fer
17		170	à - 30 cm	1 + 1 TC				Second âge du Fer
17		172		5 TC				Second âge du Fer
17		172	US1	1 + 6 TC				
18	décapage	Extension Est	- 40 cm	1 + 1 Tuile				Gallo-romain
19		187A,	US1	2				Second âge du Fer
19		187B		4				Second âge du Fer
21		202		1				Gallo-romain
21		207		1				Second âge du Fer

4. Inventaire des photographies

Nos de photos	Intitulé	Auteur
1	1 Melesse Le Chp C D130691 Tr1 log partie sud	AL Hamon
2	2 Melesse Le Chp C D130691 Tr2 F9 D130691	D.Gache
3	3 Melesse Le Chp C D130691 Tr2 F17 coupe NE DSCN4463	D.Gache
4	5 Melesse Le Chp C D130691 Tr2 F28 DSCN4469	D.Gache
5	5 StMalo Les Fougerais tr2 D127 847 T03 log ph4	D.Gache
6	6 Melesse Le Chp C D130691 Tr3 F46	D.Gache
7	7 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 dont F81	D.Gache
8	8 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F78	D.Gache
9	9 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F80 DSCN4472	D.Gache
10	10 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F80 DSCN4473	D.Gache
11	11 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F80 DSCN4476	D.Gache
12	12 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F80 DSCN4478	D.Gache
13	13 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F80 DSCN4479	D.Gache
14	14 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F80 sd en cours DSCN4470	AL Hamon
15	15 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F80	AL Hamon
16	16 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F81 DSCN4480	D.Gache
17	17 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 F81 et F 236	AL Hamon
18	18 Melesse Le Chp C D130691 Tr4 vers nord-ouest DSCN4481	AL Hamon
19	19 Melesse Le Chp C D130691 tr4 vers sud ouest DSCN4482	AL Hamon
20	20 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 extensions vers sud-ouest ph2	AL Hamon
21	21 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 extensions vers sud-ouest ph3	AL Hamon
22	22 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 extensions vers sud-ouest ph4	AL Hamon
23	23 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 extensions vers sud-ouest ph5	AL Hamon
24	24 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 extensions vers sud-ouest	AL Hamon
25	25 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 F166	AL Hamon
26	26 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 F172 cpe nord	D.Gache
27	27 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 F172 cpe ouest	D.Gache
28	28 Melesse Le Chp C D130691 Tr17 F172 général	D.Gache
29	29 Melesse Le Chp C D130691 Tr19 F187 coupe ouest 2	D.Gache
30	30 Melesse Le Chp C D130691 Tr19 F187 coupe ouest	D.Gache
31	31 Melesse Le Chp C D130691 Tr20 extension 1	D.Gache
32	32 Melesse Le Chp C D130691 Tr20 extension 2	D.Gache
33	33 Melesse Le Chp C D130691 Tr20 extension 3	D.Gache

5. Inventaire des minutes de terrain

N° de minute	Tranchée	Fait	Notes	Echelle
1	2	9, 23, 17, 28		20e
1	3	46		20e
1	4	78		20e
1	17	172, 166		20e
1	19	187		20e
2	4	80, 81		20e

2 cahiers de terrain, avec relevés manuels des tranchées au 100e

6. Liste des figures

Fig 1 Localisation cadastrale du site.

© A.L. Hamon

Fig 2 Contexte archéologique local (d'après Jean 1992, Le Provost 1987, Conan 2012).

© A.L. Hamon

Fig 3 Topographie du site et position du réseau électrique.

© A.L. Hamon

Fig 4 Contexte géologique.

© A.L. Hamon, ©BRGM 2000

Fig 5 Plan général du diagnostic sur fond photographique aérien de 1950.

© A.L. Hamon ©IGN

Fig 06 Plan général du diagnostic.

© A.L. Hamon

Fig 07 Plan d'ensemble de l'occupation gauloise.

© A.L. Hamon

Fig 08 Tranchée 3, vignette nord autour des fosses 51 et 223.

© A.L. Hamon

Fig 09 Tranchée 4, Fosse 80.

© A.L. Hamon

Fig 10 Tranchée 4, vue vers le sud de la fosse 80 en cours de fouille.

© A.L. Hamon

Fig 11 Tranchée 2, coupe du fossé 28.

© D. Gache

Fig 12 Vestiges mis au jour en tranchées 17 et 20.

© A.L. Hamon

Fig 13 Tranchée 17, fosse 172 sondée par quart. © D.Gache

Fig 14 Résultats du diagnostic reportés sur fond cadastral napoléonien (1827).

© A.L. Hamon

Fig 15 Répartition du mobilier du second Age du fer (cercles bleus).

© A.L. Hamon

Fig 16 Tranchée 2 fossé 17. Céramiques situées entre le dernier quart de La Tène moyenne et le changement d'ère.

© E. Roy

Fig 17 Tranchée 3 fossé 46 Céramique située entre le milieu de La Tène Moyenne et le changement d'ère.

© E. Roy

Fig18 Tranchée 4 fossé 81 -20cm, Céramiques situées entre le dernier quart de La Tène Moyenne et la fin de La Tène finale.

© E. Roy

Fig19 Tranchée 4 Fossé 81, -40cm Figure n°4 : Céramique située entre le dernier quart de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale.

© E. Roy

Fig 20 Tranchée 3 fosse 57 Céramique située entre le dernier quart de La Tène Moyenne et la fin de La Tène Finale.

© E. Roy

Chronologie

Âge du Fer, La Tène
(second âge du Fer),
Temps modernes,
Époque contemporaine

Sujets et thèmes

Structure urbaine,
Artisanat

Mobilier

Céramique

Ille-et-Vilaine, Melesse, Le Champ Courtin

Un secteur artisanal rattachable aux deux derniers siècles précédant notre ère a été localisé sur environ un hectare, sur la partie sud-est du projet du Champ Courtin, à Melesse (35). De larges fosses polylobées la caractérisent principalement, accompagnés de séries de trous de poteaux marquant l'empreinte de bâtiments dont aucun plan n'a pu être restitué. Le tout s'insère dans un parcellaire fossoyé aux orientations nord-nord-est/sud-sud-ouest et ouest-nord-ouest/est-sud-est, retrouvé sur toute la surface de l'emprise.

Quelques petites fosses et trous de poteaux signalent également l'occupation ponctuelle des lieux en limite nord du site. Ces vestiges datent tous de l'époque gauloise.

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr